

Les cahiers de l'Interfédé



Référentiels du métier

Aide-Menuisier/Aide-Menuisière



n°17

> Septembre 2015

# Table des matières

## Introduction

1. Le projet « référentiel de formation », porté par l'Interfédé .....	3
2. La méthodologie référentielle .....	8
3. Compétences transversales et compétences métiers .....	10
4. Glossaire .....	12

## Les Référentiels Aide-Menuisier/Aide-Menuisière

Définition du métier .....	15
1. Le référentiel métier/compétences .....	17
Les Activités-clés du métier .....	17
Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment .....	19
Détails des compétences transversales .....	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales « autonomie sociale » .....	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales visant à développer l' « autonomie professionnelle » .....	26
Détails des activités cœur de métier .....	28
2. Le référentiel de formation .....	41
› Les unités d'acquis d'apprentissage .....	41
› Détails des unités d'acquis d'apprentissage .....	45
3. Bibliographie .....	89

# Introduction

## 1. Le projet « référentiel de formation » porté par l'Interfédé



Référentiels métier/compétences,  
de formation et d'évaluation

### Il était une fois... un projet commun

C'est en décembre 2011 que l'Interfédé s'est lancée dans l'aventure de produire des référentiels métier/compétences, de formation et d'évaluation. Ce projet d'envergure trouve sa source dans la volonté d'offrir aux stagiaires des parcours de formation qui soutiennent leur insertion dans l'emploi, leur émancipation et leur développement personnel. Cette ambition suppose que l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)<sup>1</sup> soit la plus claire possible notamment en termes de filière (à quel métier ou partie de métier prépare une formation? Quelles compétences le stagiaire peut-il développer au cours de cette formation? Pourra-t-il acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire auprès d'un autre opérateur?...); cette clarté devant également permettre de soutenir des passerelles vers d'autres opérateurs de formation tels que le Forem, l'Ifapme, la Promotion sociale... Elle implique également d'utiliser des outils pertinents reconnus par tous. En ce sens, ces référentiels produits par le secteur pourront alimenter les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications, le SFMQ<sup>2</sup>, chargé de la production de profils métier et de formation de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle pour la Belgique francophone.

*La démarche référentielle permet de fixer des balises communes tout en laissant aux opérateurs le soin de définir sur cette base les modalités de mise en œuvre et d'utilisation. En effet, pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, les actions de formation ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques professionnelles. Elles englobent toute une série de compétences dites « non techniques » de l'ordre « des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle », les compétences transversales.*

*Par la suite, il est nécessaire de permettre aux opérateurs de garder la main sur leurs méthodes pédagogiques. Les parcours de formation demandent que soient adaptées les méthodes pédagogiques différenciées pour leur donner les meilleures chances d'acquérir les compétences visées. (Extrait du descriptif du projet)*

Ce projet se déploie dans un contexte où les politiques, qu'elles soient européennes ou régionales, encouragent l'acquisition de compétences tout au long de la vie et la transparence des certifications<sup>3</sup>. Ces enjeux ne sont pas minces pour les publics qui fréquentent les CISP et aussi pour les centres. Si l'approche par compétences permet une meilleure lisibilité et structuration de l'offre de formation que ce soit chez l'opérateur lui-même ou entre opérateurs, si elle offre à terme une opportunité de reconnaissance des acquis en formation, elle pourrait aussi conduire à une standardisation des

<sup>1</sup> En juillet 2013, un nouveau décret est voté. Il rebaptise les EFT (Entreprise de formation par le travail) et les OISP (Organisme d'insertion socioprofessionnelle) en CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle). Cette nouvelle appellation sera utilisée dans ce document.

<sup>2</sup> [www.sfmq.be](http://www.sfmq.be)

<sup>3</sup> Pensons notamment au Cadre francophone des certifications.

formations et à une perte de liberté pédagogique, voire un recentrage sur l'objectif d'insertion professionnelle au détriment de la dimension sociale pourtant indispensable au regard du profil des publics des CISP et de leurs missions. Le secteur est attentif à ces enjeux. Une note d'orientation politico-pédagogique sur la place et l'usage des référentiels dans le secteur a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Interfédéré<sup>4</sup>.

Conscient de ces enjeux, attentif à rencontrer au mieux les besoins des stagiaires et des professionnels et à déployer une offre de formation de qualité, cela fait quelques années déjà que le secteur s'est engagé de façon critique dans la voie de l'approche par compétences, que ce soit à travers des initiatives qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis en formation<sup>5</sup>, à la validation des compétences<sup>6</sup>, à la construction de filières de formation<sup>7</sup>, à la construction de référentiels<sup>8</sup>...

Le projet « Référentiel de formation » est aussi une opportunité de travailler ensemble, au niveau de l'Interfédéré, sur cette problématique. Il a pu être mené grâce à un financement spécifique de la Wallonie<sup>9</sup>. Il a connu deux phases.

Une première phase, de 2011 à 2013, a débouché sur la publication de six<sup>10</sup> référentiels métiers (commis de cuisine, commis de salle, vendeur/ vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB<sup>11</sup>, ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil) et un référentiel de formation et des grilles d'évaluation pour l'orientation socioprofessionnelle.

La seconde phase, de 2014 à 2015, a été menée selon les mêmes modalités organisationnelles et méthodologiques et sur deux axes de travail. Le premier axe : poursuivre la production de référentiels de formation pertinents pour des filières professionnalisantes<sup>12-13</sup> organisées dans le secteur. Le second axe : ouvrir le chantier des compétences en lecture, écriture, calcul nécessaires à l'exercice d'un métier.

Les filières concernées par ces travaux sont : les métiers du bâtiment<sup>14</sup> (dans le secteur de la maçonnerie, du parachèvement et de la menuiserie), le secteur du nettoyage (technicien/technicienne de surface) et le secteur de l'aide aux personnes (centré sur les compétences techniques transversales

aux métiers d'aide-soignant/soignante, aide-ménager/ménagère, animateur/animatrice et accueil de l'enfance) qui n'ont pas développé de partenariat avec la promotion sociale et enfin le maraîchage biologique.

En ce qui concerne les métiers du bâtiment, compte tenu du fait que les centres qui organisent ces filières ont des pratiques qui concernent plusieurs métiers, nous avons décliné les référentiels pour les métiers d'aide-maçon/aide-maçonne (maçonnerie), peintre (parachèvement) et aide-menuisier/aide-menuisière (menuiserie) ainsi qu'un référentiel des compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment comprenant trois Activités-clés: adopter un comportement professionnel, maîtriser les techniques générales et gérer la logistique de base. Cette mise en avant des compétences techniques transversales est notamment intéressante pour des centres qui organisent des filières de formation de base préparatoires à ces métiers.

4 Le document sera disponible sur le site de l'Interfédéré, [www.interfedere.be](http://www.interfedere.be) fin septembre 2015.

5 La fédération AID est par exemple investie depuis de nombreuses années dans des projets qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis entre opérateurs de formation que ce soit le projet Equal Valid (2001-2004), Thésée (2005-2008), 2PFIP (2009-2011), Ecvet in Progress (2011-2013).

6 La fédération ALEAP et le Consortium de Validation des compétences ont publié fin 2013 un guide méthodologique visant à soutenir la validation des compétences dans le parcours de formation des stagiaires qui le souhaitent ; l'EFT T'Event est agréé centre de validation des compétences pour Auxiliaire technique de spectacle et Technicien des arts de la scène et de l'évènement - [www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm](http://www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm).

7 Module de formation « Filière et passerelle » proposé dans le programme formation de l'Interfédéré.

8 Notamment par la participation aux travaux du SFMQ : [www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be).

9 Le projet a été soutenu par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie.

10 Les métiers ont été choisis par le secteur sur base des priorités visées par la Direction politique régionale c'est-à-dire au moins 2 métiers relevant du développement durable et de la filière orientation.

11 Performance énergétique des bâtiments. Le Certificat PEB est un document obligatoire qui permet d'établir une image de la performance énergétique d'un logement dans des conditions standardisées d'utilisation et de climat. Ce document est obligatoire pour la vente et la location des bâtiments résidentiels existants en Wallonie.

12 Le décret de juillet 2013 précise que les formations organisées par le secteur sont définies selon trois catégories : les formations professionnalisantes (relatives à un métier), les formations de base et l'orientation.

13 Nous avons choisi de travailler sur des métiers ou parties de métier qui offrent une insertion professionnelle effective et qui ont un sens au niveau de la dimension émancipatrice du métier.

14 La formation proposée dans les filières « construction » concerne souvent plusieurs métiers. Les groupes de travail ont élaboré des référentiels pour le métier « d'aide-maçon », de peintre (en lien avec le référentiel SFMQ) et de menuisier. Ils ont également identifié des compétences techniques transversales à ces différents métiers.

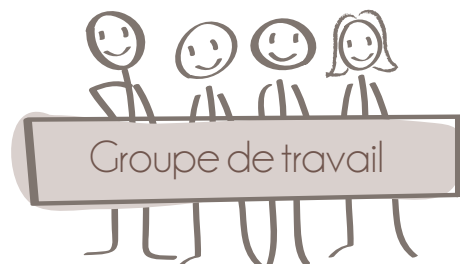


Le second chantier concerne la production d'une grille générique qui permettra d'identifier les «savoirs généraux de base<sup>15</sup> en situation professionnelle». Elle a été élaborée à partir du référentiel du commis de cuisine et, lorsqu'elle sera terminée, pourra être utilisée pour n'importe quel métier. Cette grille est complémentaire aux référentiels de formation liés à un métier, mais également aux cadres et outils propres des centres pour travailler les savoirs de base. L'identification des savoirs de base nécessaires à l'exercice d'un métier n'a donc pas été réalisée de façon systématique et harmonisée dans les différents référentiels, particulièrement en ce qui concerne les savoirs en français.

## Un objectif ambitieux !

La finalité du projet «concerne la conception, le développement et l'appropriation de référentiels de formation par les opérateurs CISP, en vue de créer des outils communs et mutualisés qui pourront être plus largement partagés dans l'ensemble du secteur, et cela en suivant une méthodologie référentielle respectueuse des spécificités du secteur». Les référentiels intègrent les valeurs propres au secteur par la déclinaison des compétences nécessaires à garantir l'autonomie et l'émancipation des stagiaires.

Ils devront également être en cohérence avec les contextes légaux et institutionnels actuels (SFMQ, nouveau décret CISP...). Notons que le nouveau décret prévoit que le centre doit définir les objectifs de la filière en termes de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels en regard des référentiels du SFMQ ou de l'Interfédé<sup>16</sup>.



## Nos compétences comme point d'appui

La production des référentiels a été réalisée par des groupes de travail portant chacun sur un métier, qui se sont réunis chacun au cours de maximum 10 journées. Chaque groupe de travail a été animé par un/e animateur/animatrice. Tous les animateurs méthode ont participé à une formation commune qui leur a permis de s'approprier une même méthodologie de travail qui s'appuie à la fois sur la méthodologie Thésée et sur les outils méthodologiques du SFMQ, et de se doter de points de repère communs. L'ensemble du processus méthodologique a été chapeauté par une experte méthode, c'est-à-dire une personne ressource garante de la cohérence méthodologique pour l'ensemble des groupes de travail et responsable de la production finale. Un appel d'offres a été fait pour chacune des fonctions : auprès d'opérateurs de formation compétents en matière de méthodologie référentielle pour la fonction d'expert méthode et auprès des CISP pour la fonction d'animateur méthode et la participation aux groupes de travail. Les personnes et institutions qui ont participé à la production de ce référentiel sont répertoriées en 4<sup>e</sup> page de couverture.

L'ensemble du processus a été supervisé par la Commission pédagogique<sup>17</sup> et le suivi opérationnel par la coordination pédagogique de l'Interfédé. Chaque groupe de travail a œuvré selon le même schéma et a abouti à la production de trois référentiels, un référentiel métier/compétences, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation. Dans la seconde phase du projet, tous les groupes n'ont pas produit de référentiel d'évaluation. C'est notamment le cas pour les référentiels de l'aide-menuisier/aide-menuisière.

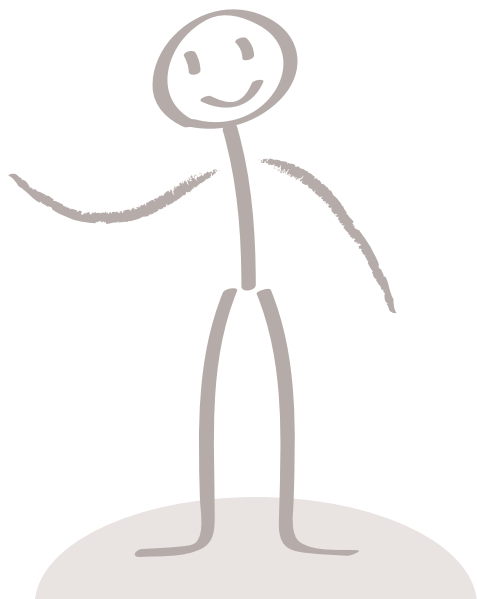
<sup>15</sup> Les savoirs généraux de base sont : l'expression orale, l'expression écrite, la lecture, le calcul, l'espace et le temps.

<sup>16</sup> Article 9, 4<sup>e</sup> et Article 15, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> du décret du 13 juillet 2013.

<sup>17</sup> La Commission pédagogique de l'Interfédé est une instance qui réunit un mandataire du CA de l'IF pour chacune des fédérations qui constituent l'Interfédé.

Dans la première phase du projet, des rencontres entre animateurs méthode ont permis de croiser les difficultés et les acquis, mais aussi de travailler sur les compétences transversales sociales et professionnelles spécifiques aux formations proposées en CISP. Cette clarification est importante pour le secteur. En effet, ces compétences sont essentielles dans le parcours de formation des stagiaires dans le sens où elles soutiennent à la fois l'intégration sociale, mais également l'intégration professionnelle. Souvent évoquées, elles restaient pourtant relativement peu explicites. La confrontation entre animateurs méthode et au sein des groupes de travail a permis d'élaborer une proposition de formulation de celles-ci qui ne demandent qu'à être confrontées avec les pratiques d'autres CISP. Ce travail n'a pas été modifié suite à la deuxième phase des travaux. Il est donc repris à l'identique dans les Référentiels publiés en 2013.

Ces référentiels ne constituent pas une fin en soi et ne demandent qu'à être enrichis des pratiques des professionnels et des équipes. Au final, c'est près de 100 travailleurs et travailleuses engagés dans près de 50 centres et fédérations du secteur qui se sont impliqués directement dans ce projet, sans compter les équipes qui les ont soutenus et avec lesquelles les travailleurs ont confronté leur réflexion tout au long de la démarche.



## Un chemin à poursuivre

Pour la majorité des participants, l'expérience a permis de prendre connaissance par la pratique de la méthodologie référentielle, mais aussi d'en mesurer les limites, les exigences et les atouts.

En 2013, plusieurs ont manifesté le souhait de continuer à travailler ensemble notamment pour confronter ces productions avec les programmes/outils déployés dans leur filière. C'est ainsi que les participants au groupe de travail référentiel pour les métiers des parcs et jardins ont produit des outils pédagogiques et des outils d'évaluation des apprentissages des stagiaires liés aux référentiels. Et que des participants au groupe de travail référentiel commis de cuisine ont partagé leurs outils et grilles d'évaluation en lien avec ce référentiel.

D'autres ont vivement souhaité que d'autres groupes de travail soient initiés sur d'autres métiers. Ce qui fut le cas pour quelques filières.

Ce travail n'est qu'une étape dans un processus long d'appropriation d'une démarche par des opérateurs de formation, appropriation qui se pense au service des stagiaires et en cohérence avec les options et valeurs du secteur. Ainsi, la question de l'évaluation des apprentissages reste centrale: quels processus et outils d'évaluation déployer en cohérence avec nos options pédagogiques de formation par le travail ou par l'expérience, dans une perspective émancipatrice ?

Ces référentiels sont des points d'appui communs pour enrichir les dispositifs de formation. À eux seuls, ils ne suffisent pas à construire une offre de formation. Ils offrent aux centres qui le souhaitent des points de repères pour formuler/enrichir leur action de formation et leurs méthodologies et outils d'évaluation. En ce sens, ils ont pour ambition de soutenir la cohérence des offres les unes par rapport aux autres, en ce compris avec des opérateurs partenaires dans le respect de l'autonomie de chacun.

L'action continue...

## Démarche commune aux groupes de travail

*Dans un esprit d'écoute, de confrontation, d'aller/retour sur l'expérience...*

1. *Se procurer ou produire sur base des références existantes et l'expérience des participants, un **référentiel métier/compétences**. Les sources pour la production de ce référentiel sont le Consortium de validation des compétences, la CCPQ, le SFMQ...*
2. *Identifier les **Activités-clés** du métier, les **compétences**, les **ressources** (aptitudes : savoir-faire et savoir-faire comportementaux ; savoirs) et le niveau de responsabilité, d'autonomie et de complexité du travail.*
3. ***Déterminer les compétences et les ressources qui feront l'objet de la formation**. En effet, toutes les compétences ne peuvent s'acquérir en formation.*
4. *Sur cette base, définir les **Unités d'acquis d'apprentissage**. Celles-ci peuvent soit correspondre à une/des Activités-clés soit correspondre à des regroupements de plusieurs activités complémentaires. Le lien entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage est présenté dans un tableau de correspondance.*
5. *Pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, formuler l'**objectif de la formation** c'est-à-dire le comportement précis observable que le stagiaire sera capable d'exercer au terme de l'Unité d'acquis d'apprentissage.*



6. ***Structurer l'Unité d'acquis d'apprentissage en séquences de formation** et traduire les compétences et ressources en objectifs spécifiques (les compétences visées dans la séquence) et objectifs opérationnels (les ressources à mobiliser) sous la forme d'un énoncé.*
7. *Enfin, pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, créer **une épreuve d'évaluation**. Définir les modes de contrôle (le lieu de l'épreuve, en situation réelle ou reconstituée), les modalités de l'épreuve (la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes) et déterminer les modalités d'évaluation (les critères, les indicateurs et les niveaux de réussite).*
8. *Enfin relire le tout et **se féliciter** du travail réalisé ensemble !*

*La problématique **des compétences transversales** professionnelles aux différents métiers et des compétences transversales sociales a émergé dans chaque groupe de travail. Elle a fait l'objet d'une réflexion par groupe et transversale aux groupes via les animateurs-méthode et l'experte méthode.*

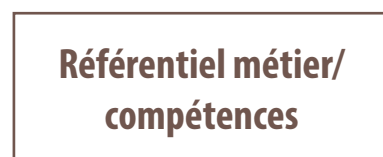
## 2. La méthodologie référentielle

La démarche référentielle est une méthodologie basée sur l'approche par compétences. Elle permet de valoriser les compétences des personnes en formation grâce à la reconnaissance de leurs acquis que ce soit dans l'emploi ou dans leur parcours de formation. La reconnaissance des acquis est également utilisée comme un outil afin de favoriser la construction de passerelles entre différentes actions de formation, soit chez un seul opérateur soit entre plusieurs opérateurs de formation.

Elle consiste en une mise en concordance entre la sphère du travail et celle de la formation :

L'approche par compétences se base sur l'analyse des situations de travail dans lesquelles seront appelés à travailler les stagiaires afin de déterminer les compétences requises pour accomplir les tâches et les responsabilités qui en découlent. Elle traduit ces compétences en comportements observables et mesurables pour les mettre en œuvre dans des activités d'apprentissages.

Logique MÉTIERS

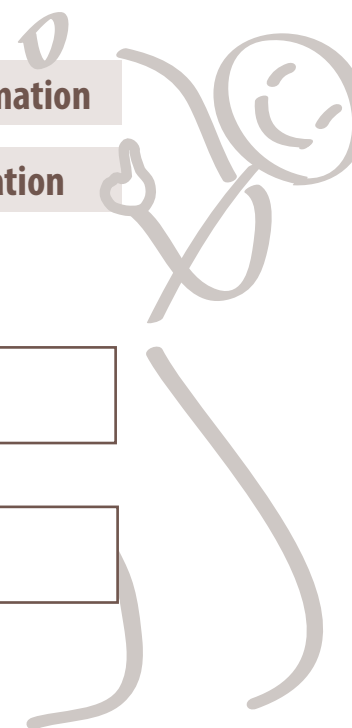


Logique FORMATION



**Reconnaissance des acquis**

**Poursuite de parcours de formation**





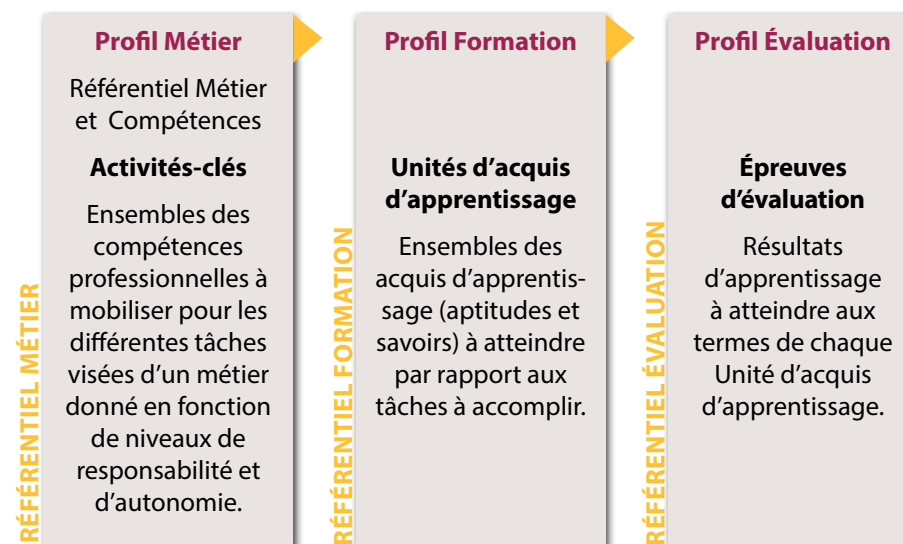
- › **LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER/COMPÉTENCES** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées<sup>18</sup>.
- › **LE RÉFÉRENTIEL FORMATION** définit les Unités d'acquis d'apprentissage associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).
- › **LE RÉFÉRENTIEL ÉVALUATION** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Deux types de méthodologie référentielle ont été utilisés dans le cadre des groupes de travail :

- › la méthodologie Thésée<sup>19</sup>,
- › la méthodologie propre au nouveau Service francophone des Métiers et des Qualifications – SFMQ.

Ces dernières sont très proches et complémentaires. Elles se fondent sur les mêmes principes et ont permis de rester dans le cadre des différentes directives tant belges qu'européennes prônant le « Lifelong Learning » c'est-à-dire le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

## Articulation et synthèse de la **méthode référentielle**<sup>20</sup> versus **SFMQ**



<sup>18</sup> Les sources de références pour la production de référentiels métier/compétences sont les travaux de la CCPQ, les référentiels sectoriels, le Répertoire Emploi Métier (REM) du Forem, le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois français (ROME), l'IFAPME, le Consortium de validation des compétences...

<sup>19</sup> Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, Le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be), rubrique « publications et productions ».

<sup>20</sup> Voir « Guide méthodologique des filières et des passerelles » rubrique « publications et productions » [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be).

### 3. Compétences transversales et Compétences métiers

**Les compétences métiers** se répartissent entre **compétences techniques** (qui relèvent des savoir-faire techniques et cognitifs et des savoirs c'est-à-dire des connaissances) et **compétences non techniques** (qui relèvent des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle) directement liées au métier (ensemble des compétences se retrouvant au cœur des Activités-clés de chaque métier) qui se nomment également compétences transversales métiers.

**Les compétences transversales** sont communes à plusieurs situations professionnelles. Elles contribuent au développement du « savoir agir » en situations professionnelles, mais aussi personnelles (on parlera ici de compétences transversales sociales) et s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par les opérateurs ISP :

- › permettre à chaque stagiaire de progresser dans son parcours de formation professionnelle en développant son autonomie professionnelle,
- › soutenir sa participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique en général en développant son autonomie sociale.

Les actions de formation centrées sur les compétences leur permettant de réaliser un ensemble de démarches facilitant « le chemin vers l'emploi » relèvent de cette catégorie. Ces compétences transversales sociales relèvent des « compétences clés » ciblées par l'Union européenne qui les définit comme étant « *celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi* ».

À noter que les compétences sont articulées entre elles. En effet, nombre d'entre elles se recoupent et sont étroitement liées : les aptitudes essentielles dans un domaine donné vont renforcer les compétences nécessaires dans un autre.

C'est sur base de cette définition que les différents groupes ont travaillé afin de préciser les compétences transversales visant au développement tant de l'autonomie sociale que de l'autonomie professionnelle des stagiaires en fonction de leurs caractéristiques et besoins individuels.

Ces compétences transversales sociales seront donc à travailler en regard des compétences inhérentes aux différents métiers visés en fonction des groupes et des individus participant au processus de formation. Il relèvera de la tâche des formateurs et de l'équipe pédagogique de déterminer lesquelles de ces compétences transversales favorisant l'autonomie sociale devront être abordées et travaillées au long de la formation pour chacun des stagiaires.

Les compétences transversales « métier », favorisant quant à elle l'autonomie professionnelle, seront intégrées tout au long de la formation au cœur des différentes Unités d'acquis d'apprentissage visées en fonction de leur pertinence.

C'est pourquoi, au début de chaque référentiel de compétences « métier » précisant les Activités-clés cœur de métier, les compétences transversales seront détaillées. Celles-ci sont communes à l'ensemble des productions. Elles n'ont pas été modifiées dans la phase 2 du projet, ce qui explique qu'elles sont identiques à celles présentées dans les productions réalisées en octobre 2013.

## Compétences transversales **SOCIOPROFESSIONNELLES** et Compétences MÉTIERS



<b>Compétences transversales « Sociales » visant à développer l'autonomie sociale (communes à tous les référentiels)</b>	<b>Compétences transversales « Métier » visant à développer l'autonomie professionnelle (communes à tous les référentiels)</b>	<b>Compétences techniques inhérentes aux métiers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Se connaître et prendre soin de soi</li> <li>› Communiquer</li> <li>› Participer à une vie collective/à la société</li> <li>› S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)</li> <li>› Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle</li> <li>› Organiser et planifier son travail</li> <li>› Adopter un comportement professionnel</li> <li>› Respecter l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Référentiel Vente</li> <li>› Référentiel Commis de cuisine</li> <li>› Référentiel Commis de salle</li> <li>› Référentiel Employé administratif et d'accueil</li> <li>› Référentiel Poseur de fermetures menuisées</li> <li>› Référentiel Ouvrier semi qualifié en entreprise de parcs et jardins</li> <li>› Référentiel Orientation</li> </ul>

## 4. Glossaire<sup>21</sup>

**Activités-clés :** les activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier, quel que soit le contexte d'application.

**Acquis d'apprentissage :** l'énoncé de ce que l'apprenant sait comprendre et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

**Aptitudes :** la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

**Cadre européen des certifications :** le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. Il est traduit dans chacun des pays. La Belgique francophone adoptera prochainement son **Cadre francophone des certifications**.

**Compétence :** la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

**Critère :** qualité que l'on attend d'un objet évalué.

**Filière de formation :** offre de formation préétablie, planifiée, coordonnée et mise en œuvre par un ou plusieurs opérateurs. Elle est organisée pour des groupes de personnes à qui elle propose un parcours type. Une filière de formation comprend une ou plusieurs passerelles.

**Indicateurs :** manifestation observable d'un critère. Il donne une indication qui permet de répondre à la question : « à quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

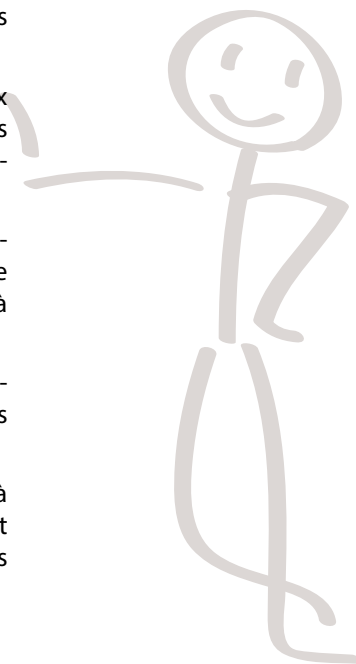
**Passerelle :** mécanisme qui permet le passage entre deux actions ou opérateurs de formation, basé sur la reconnaissance automatique des acquis de l'individu. Ceci implique l'adhésion des opérateurs concernés, fondée sur une norme commune et sur un dispositif d'évaluation de ces acquis reconnu par tous.

**Référentiel de formation** définit les Unités de formation associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).

**Référentiel d'évaluation** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

**Référentiel métier/compétences** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

**Savoir :** le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.



<sup>21</sup> Sources : Guide méthodologique du SFMQ, Guide méthodologique des filières et passerelles du projet Théorie, Consortium de validation des compétences, Référentiels ECO+.

**Savoir-faire** ou savoir comment faire. On peut notamment distinguer les savoir-faire cognitifs et les savoir-faire pratiques. **Savoir-faire cognitifs** : procédures, modes d'emploi, chronologies d'opérations, respect des normes de sécurité et d'hygiène... **Savoir-faire pratiques**: gestes professionnels, tour de main, habiletés sensori-motrices.

**Savoir-faire comportemental** : renvoie à la capacité réflexive de la personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Cette capacité peut être d'ordre organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), d'ordre social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), d'ordre psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

**Unité d'acquis d'apprentissage**: un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé.

**Validation des compétences**: la reconnaissance officielle des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. En Belgique francophone celle-ci peut se faire via le **Consortium de validation des compétences**.

**SFMQ**: Service francophone des métiers et des qualifications. Ce service a remplacé la CCPQ (Commission consultative des professions et des qualifications). Il a pour mission de produire des référentiels métiers et formations de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle. Plus d'informations : [www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be).

**Thésée** : projet européen développé en partenariat avec: AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be), rubrique « publications et productions ».



#### LES OBJECTIFS DU SFMQ :

- réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité de l'exercice concret des différents métiers ;
- réaliser des Profils formations qui correspondent aux Profils métiers et ainsi de garantir la cohérence des formations dispensées avec les besoins du monde du travail ;
- doter les Opérateurs d'enseignement et de formation (O.E.F.) de Profils formations communs et de permettre la perméabilité entre les O.E.F. en garantissant la prise en compte des acquis antérieurs des apprenants et donc en favorisant leur mobilité ;
- établir le lien entre les profils et les structures de Services publics de l'emploi (S.P.E.) et d'améliorer la lisibilité des systèmes d'enseignement qualifiant, de formation, de validation des compétences et d'offre d'emploi ;
- disposer de références et langage communs pour tous les partenaires: interlocuteurs sociaux, S.P.E., enseignement et formation professionnels, validation des compétences.





# Les référentiels

# Aide-Menuisier/Aide-Menuisière

## Une définition du métier<sup>22</sup>

L'aide-menuisier/l'aide-menuisière exerce son métier en atelier ou sur chantier, dans le cadre d'une équipe de travail sous la responsabilité directe d'un chef d'équipe.

L'aide-menuisier/l'aide-menuisière est un ouvrier qui ne possède pas la connaissance complète du métier de constructeur-monteur en menuiserie d'intérieur ou d'extérieur, de constructeur-monteur de bâtiment en structure bois ou d'agenceur d'intérieur. Cependant, dans l'exécution de son travail coutumier, il fait preuve d'une certaine habileté.

L'aide-menuisier/l'aide-menuisière fabrique, assemble, effectue la mise en place, le montage final et les opérations de parement des structures de maison en bois ou en matériaux composites, composés d'éléments préfabriqués et le plus souvent pré assemblés. Le menuisier d'intérieur fabrique, assemble, effectue la mise en place, le montage final et les opérations de finition des ouvrages/pièces de bois destinées à la menuiserie d'intérieur ou d'extérieur, ainsi que celles destinées à l'agencement d'intérieur.

---

<sup>22</sup> Cette définition du métier a été élaborée par le groupe de travail en tenant compte du SFMQ, Grappe métier, Métiers de la menuiserie, « Moniteur belge du 14 août 2009, CCT du 14 mai 2009 définissant la classification professionnelle au sein de la Commission paritaire de la construction (124), réf. 93397/CO/124 ».





# 1. Le référentiel MÉTIER/COMPÉTENCES

*Le référentiel métier/compétence a été construit sur base des référentiels existants et de l'expérience des participants dans le métier. Il comprend dans un premier temps une présentation des Activités-clés du métier en tenant compte que celles-ci comprennent les compétences favorisant l'autonomie professionnelle et l'autonomie sociale des stagiaires.*

*Il comprend deux parties : une partie spécifique au métier d'aide-menuisier/d'aide-menuisière qui correspond au référentiel métier/compétences et une partie commune aux métiers de la construction dans laquelle sont identifiées des compétences techniques de base transversales aux métiers de ce secteur. Cette deuxième partie sera uniquement présente dans le référentiel métier/compétences.*

## Les Activités-clés du métier

### **ACTIVITÉ-CLÉ N°1 :**

#### **PRÉPARER LES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION ET DE MONTAGE**

- › Participer à la rédaction et à la vérification du bordereau des bois et autres matériaux pour des travaux simples
- › Identifier les outils et machines adéquats en fonction des tâches à exécuter
- › Stocker les matériaux livrés au lieu déterminé préalablement

### **ACTIVITÉ-CLÉ N°2 :**

#### **ORGANISER LE POSTE DE TRAVAIL EN ATELIER**

- › Préparer le poste de travail
- › Préparer les matériaux
- › Préparer l'outillage et les machines



**ACTIVITÉ-CLÉ N°3 :  
EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS**

- › Prendre connaissance de la procédure de transformation du bois
- › Lire un dessin simple des détails d'exécution
- › Régler les machines à bois traditionnelles pour des opérations simples : toupie, raboteuse, dégauchisseuse, panneauteuse, mortaiseuse
- › Tracer les bois et panneaux
- › Débitier, découper et calibrer les bois et les panneaux

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 :  
ASSEMBLER ET ÉQUIPER SI NÉCESSAIRE LES ÉLÉMENTS DE  
MENUISERIE EN ATELIER OU SUR CHANTIER**

- › Établir les opérations du travail à réaliser
- › Assembler les éléments en bois
- › Équiper, si nécessaire, les assemblages

**ACTIVITÉ-CLÉ N°5 :  
INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER**

- › Acheminer les outils et matériaux
- › Participer à l'installation d'un accès approprié et sécurisé au chantier et au poste de travail
- › Démonter les éléments anciens
- › Décharger et stocker les outils et matériaux
- › Remettre le chantier/le poste de travail en état

**ACTIVITÉ-CLÉ N°6 :  
PLACER LES MENUISERIES TELLES QUE : PORTES INTÉRIEURES,  
AMEUBLEMENTS D'INTÉRIEUR, ESCALIERS, FERMETURES  
MENUISÉES, PARQUETS**

- › Établir les opérations à réaliser
- › Préparer les supports
- › Positionner
- › Fixer
- › Réaliser les finitions

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 :  
PLACER DES PAREMENTS, BARDAGES, FAUX PLAFONDS, CLOISONS,  
OSSATURES, CAR PORT**

- › Établir les opérations à réaliser
- › Participer à l'implantation
- › Construire la structure
- › Poser le bardage, le parement, la cloison, ossature, car port...
- › Réaliser les finitions

**ACTIVITÉ-CLÉ N°8 :  
RÉALISER UNE ISOLATION**

- › Réaliser une étanchéité à l'air
- › Réaliser une isolation thermique appliquée
- › Réaliser l'étanchéité à l'eau et au vent de l'enveloppe extérieure
- › Réaliser une isolation acoustique



## Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment

Les Activités-clés présentées dans cette partie sont communes aux métiers du bâtiment. Elles ont été identifiées sur base des travaux des groupes de travail référentiel aide-maçon/aide-maçonne, peintre et aide-menuisier/aide-menuisière.

Il s'agit d'Activités-clés techniques, d'Activités-clés de base dans le sens où elles fondent le développement des compétences métiers et enfin des Activités-clés transversales puisqu'elles concernent divers métiers de la construction.





ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°1 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulever et porter des charges en ergonomie</li> <li>• Appliquer les consignes de sécurité avec discernement</li> <li>• Respecter les règles de protection aux machines</li> <li>• Appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)</li> <li>• Utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser</li> <li>• Installer les EPC en fonction du travail à réaliser selon les consignes données par le responsable</li> <li>• Appliquer les règles de sécurité pour le travail en hauteur</li> <li>• Appliquer les consignes en cas d'accident</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable</li> <li>• Être rigoureux</li> <li>• Réagir en cas de constat de problème de sécurité : avertir le responsable dans tous les cas, et prendre une mesure appropriée dans le cadre de ses responsabilités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de sécurité</li> <li>• Connaître l'utilisation des EPI et EPC</li> <li>• Connaissance des EPI demandés selon les activités et produits</li> <li>• Les pictogrammes de sécurité et leur signification</li> <li>• Les normes de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité) en lien avec le travail à réaliser</li> <li>• Consignes en cas d'accident</li> </ul>
<b>2. Travailler en équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les limites de son intervention</li> <li>• Référer à son responsable en cas de problème</li> <li>• Respecter les étapes de travail réalisées au préalable</li> <li>• Faire un feedback de l'avancement de sa tâche</li> <li>• Participer activement aux activités</li> <li>• Pouvoir expliquer sa tâche</li> <li>• Communiquer les besoins en matériaux et en outillage au chef de chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérer au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches</li> <li>• Assumer sa part de travail</li> <li>• Comprendre, respecter et appliquer une consigne écrite ou orale</li> <li>• Comprendre les besoins des autres membres de l'équipe et s'y adapter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de base de la communication</li> </ul>
<b>3. Respecter son matériel de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer et entretenir ses outils</li> <li>• Entreposer ses outils de façon conforme</li> <li>• Utiliser ses outils en suivant les consignes du fournisseur et les règles de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les indications d'utilisation et de rangement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques et produits de nettoyage</li> <li>• Techniques d'entretien de premier niveau</li> <li>• Notices d'utilisation et de sécurité</li> </ul>
<b>4. Organiser son propre travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre les procédures internes concernant la répartition et l'avancement des tâches</li> <li>• Respecter un mode opératoire logique et chronologique</li> <li>• Établir des priorités dans ses tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper les conséquences de ses actions</li> <li>• Faire preuve d'un esprit d'organisation</li> <li>• Faire preuve d'initiative dans les tâches qui sont attribuées</li> </ul>	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>5. Travailler en hauteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélectionner et utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser</li><li>• Vérifier la validation de conformité des EPI</li><li>• Vérifier la validation de conformité des moyens de travail en hauteur</li><li>• Contrôle visuel du bon état et de la sécurisation des moyens de travail en hauteur</li><li>• Respecter les règles d'utilisation des échafaudages</li><li>• Vérifier la présence des EPC</li><li>• Participer au balisage</li><li>• Acheminer en sécurité du matériel en hauteur suivant les instructions</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles de sécurité pour réaliser des travaux en hauteur</li></ul>
<b>6. Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Veiller à la propreté de son équipement, de ses outils</li><li>• Veiller à la propreté du lieu de travail</li><li>• Ranger le chantier</li><li>• Communiquer adéquatement avec les clients et autres corps de métier</li><li>• Orienter le client vers la personne habilitée à répondre à ses interrogations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les règles de politesse et faire preuve de discrétion</li><li>• Être capable de rentrer en relation avec autrui, à transmettre un message à quelqu'un en s'adaptant aux situations et circonstances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles de politesse</li></ul>



## ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°2 : MAÎTRISER LES TECHNIQUES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Lire et comprendre des représentations de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire des plans et schémas simples, des croquis de base</li> <li>• Utiliser la terminologie en vigueur</li> <li>• Savoir orienter un plan</li> <li>• Pouvoir faire correspondre les ordres de grandeur</li> <li>• Lire et expliquer dans ses propres mots un schéma, par rapport à la réalité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire technique du bâtiment</li> <li>• Conventions de base de lecture de plans</li> <li>• Notions d'échelle</li> <li>• Grandeurs : Cm, m...</li> <li>• Notions de surface, d'équerrage et de volume</li> </ul>
<b>2. Prendre des mesures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les différents outils de mesure</li> <li>• Prendre des mesures, des niveaux, des aplombs, des alignements et des équerrages</li> <li>• Reporter des mesures</li> <li>• Utiliser le système métrique</li> <li>• Appliquer les 4 opérations de base</li> <li>• Appliquer la règle de 3</li> <li>• Reproduire des mesures d'un plan/ espace de travail à l'autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer de manière rigoureuse et consciencieuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculs de surface, périmètre et volume</li> <li>• Notions de pentes</li> <li>• Système métrique</li> <li>• Pythagore « vulgarisé » (3-4-5 ou 6-8-10)</li> <li>• Règle de 3</li> <li>• Les 4 opérations de base</li> </ul>
<b>3. Utiliser l'outillage à main, les machines portatives et les machines fixes courantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser l'outillage à main</li> <li>• Effectuer des découpes avec les outils de découpe</li> <li>• Tracer et découper selon les mesures</li> <li>• Identifier l'outillage</li> <li>• Utiliser les machines électroportatives et pneumatiques</li> <li>• Utiliser les machines fixes dans le respect des consignes d'utilisation et règles de sécurité</li> <li>• Se servir d'un instrument de levage dans le respect des règles de sécurité</li> <li>• Effectuer l'entretien de premier niveau (changement d'outil de coupe, soufflage...)</li> <li>• Reproduire des mesures d'un plan</li> <li>• S'orienter dans l'espace et pouvoir reporter des mesures et découpes sur le matériau à poser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de rigueur, de précision et de soins</li> <li>• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire propre aux métiers du bâtiment</li> <li>• Règles d'ergonomie avec l'outillage</li> <li>• Outils et machine et leur utilisation</li> <li>• Les différents produits d'entretien en fonction de leur usage</li> <li>• Technique de découpe et connaissance et utilisation des outils et machines de coupes</li> </ul>
<b>4. Faire les mélanges de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la règle de 3</li> <li>• Préparer des mélanges selon les indications</li> <li>• Respecter le temps de séchage/mise en œuvre de produit</li> <li>• Stocker le mélange et nettoyer le matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre</li> <li>• Produits de nettoyage</li> </ul>



ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°3 : GÉRER LA LOGISTIQUE DE BASE			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Installer son poste de travail en atelier ou sur chantier (généralités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et respecter une fiche technique</li> <li>• Installer et approvisionner un poste de travail</li> <li>• Choisir l'outillage adéquat</li> <li>• Dégager les accès prioritaires</li> <li>• Assurer la sécurité du chantier</li> <li>• Protéger l'infrastructure existante</li> <li>• Protéger les constructions en cours</li> <li>• Signaler la présence des impétrants</li> <li>• Réserver un espace de stockage adéquat</li> <li>• Ordonner l'approvisionnement et le stockage en fonction de la chronologie des étapes de mise en œuvre</li> <li>• Travailler en bonne intelligence avec d'autres corps de métier : délimiter et respecter les zones de travail, respecter l'outillage, règles de sécurité...</li> <li>• Comprendre et respecter une consigne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter des consignes : orales et écrites</li> <li>• Respecter les règles de sécurité et d'ergonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de sécurité</li> <li>• Les différents types d'outillage</li> <li>• Les types d'impétrants (eau, gaz, électricité)</li> <li>• Les différentes étapes de mise en œuvre</li> </ul>
<b>2. Respecter l'ordre et la propreté du lieu de travail, en ce compris les consignes environnementales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des zones de stockage des déchets</li> <li>• Reconnaître les types de déchets</li> <li>• Trier et collecter les déchets selon leur nature et le mode de gestion de l'entreprise</li> <li>• Évacuer les déchets dans les filières ad hoc</li> <li>• Appliquer les règles de protection de l'environnement</li> <li>• Maintenir l'ordre et la propreté du poste de travail afin de ne pas entraver le déroulement du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la politique et procédure de gestion des déchets de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de nettoyage et d'entretien</li> <li>• Types de déchets et leur filière de recyclage/traitement</li> <li>• Les raisons pour lesquelles est organisé le tri des déchets</li> </ul>
<b>3. Charger et décharger le moyen de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable</li> <li>• Arrimer les matériels et matériaux suivant les consignes du responsable</li> <li>• Décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier</li> <li>• Transporter en sécurité et ergonomie</li> <li>• Signaler et protéger la zone de chargement / déchargement</li> <li>• Participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du véhicule</li> <li>• Respect du matériel et des matériaux</li> <li>• Respecter les consignes du responsable</li> <li>• Respecter les règles de manutention, d'ergonomie et de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles d'ergonomie de portage</li> <li>• Les consignes de sécurité des moyens de manutention</li> <li>• Le déroulement chronologique de mise en œuvre</li> <li>• Les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges</li> </ul>

# autonomie professionnelle

## Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle

- › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)
- › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle
- › Organiser et planifier son travail
- › Adopter un comportement professionnel
- › Respecter l'environnement

# autonomie sociale

## Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale

- › Se connaître et prendre soin de soi
- › Communiquer
- › Participer à une vie collective/à la société
- › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail





## Détails des compétences transversales

### Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales « autonomie sociale »

#### 1. Se connaître et prendre soin de soi

- › Développer l'estime de soi
- › Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes
- › Développer des stratégies de résolution de problèmes (sociaux) développer des stratégies pour être acteur de sa vie
- › Apprendre de ses expériences et développer une attitude réflexive par rapport à ses choix et ses actes

#### 2. Communiquer

- › Communiquer dans le respect de soi et des autres (notamment comportement non discriminant)
- › Maîtriser les codes oraux et écrits
- › Extraire l'essentiel de l'information disponible et la structurer
- › Défendre, faire comprendre ses idées, les argumenter

#### 3. Participer à une vie collective/à la société

- › Identifier et soutenir les valeurs/fondements de la société
- › Analyser une situation et se positionner
- › Développer des stratégies pour être acteur de changement
- › Éveil/conscientisation par rapport à soi, mais aussi par rapport à la société et ses enjeux
- › Respecter son environnement (utiliser rationnellement l'énergie, limiter les nuisances environnementales...)

#### 4. S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

- › Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail
- › Rechercher un emploi, une formation ou un stage
- › Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- › Gérer sa mobilité
- › Gérer la garde des enfants
- › Adapter son projet face aux réalités professionnelles

## Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales pour développer l'« autonomie professionnelle »

Compétences transversales permettant de développer l'« autonomie professionnelle »			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
<b>1. Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les tâches et rôles de chacun (droits et obligations)</li> <li>• Identifier son propre rôle</li> <li>• Analyser une situation problème</li> <li>• Développer son esprit critique et d'analyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adapter à la culture d'entreprise</li> <li>• Respecter chaque membre : sa place, son identité, son travail</li> <li>• Réaliser sa part de travail</li> <li>• Établir des relations de travail collaboratives et courtoises</li> <li>• Respecter les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance...</li> <li>• Faire preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance</li> <li>• Faire preuve d'assertivité</li> <li>• Gérer son stress, ses émotions, son agressivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organigramme</li> <li>• Aspects légaux du travail : contrat de travail...</li> </ul>
<b>2. Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprimer clairement un message</li> <li>• Interpréter la communication non verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur</li> <li>• Argumenter : justifier et renforcer son point de vue</li> <li>• Réfuter : rejeter partiellement ou totalement un raisonnement émis en apportant une justification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter un message au contexte et à l'interlocuteur</li> <li>• Utiliser les règles de bienséance et de politesse adéquates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de base de la communication</li> </ul>
<b>3. Organiser et planifier son travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer son temps de travail</li> <li>• Évaluer son travail</li> <li>• Réaliser un planning</li> <li>• Mettre des priorités</li> <li>• Anticiper : agir en tenant compte des tendances et des conséquences futures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les obligations et impératifs auxquels il faut faire face</li> <li>• Faire preuve de rigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes de gestion du temps</li> <li>• Méthodes d'auto-évaluation</li> </ul>



<b>4. Adopter un comportement professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail)</li><li>• Gérer un horaire lié au métier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter le matériel mis à disposition</li><li>• Aller jusqu'au bout du travail commencé</li><li>• S'approprier le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter</li><li>• Respecter les délais</li><li>• Supporter et gérer le stress induit par une situation imprévue ou urgente</li><li>• Adopter un comportement professionnel non discriminant</li><li>• Adopter une tenue adaptée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les bases du métier</li></ul>
<b>5. Respecter l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser rationnellement l'énergie</li><li>• Gérer correctement les déchets</li><li>• Limiter les nuisances environnementales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter les réglementations en vigueur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règles liées à l'environnement en fonction de la situation de travail</li></ul>

## Détails des Activités-clés cœur de métier

Les Activités-clés sont détaillées en précisant pour chaque compétence les aptitudes, c'est-à-dire les savoir-faire, les savoir-faire comportementaux, les savoirs et les niveaux d'autonomie, de complexité et de responsabilité.

Dans le cadre de ses travaux, le groupe a souhaité disposer de définitions non équivoques pour les niveaux de responsabilité, autonomie et complexité à attribuer aux différentes AC. Dans ce cas, la référence finale fait foi, et nous sommes revenus aux définitions du SFMQ (cfr fiche COPROFOR-01, guide méthodologique SFMQ) :

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ	NIVEAU D'AUTONOMIE	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 = Exercer le métier (Activité-clé) sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique</li> <li>• 2 = Exercer le métier seul (sous sa responsabilité propre, sans personne de référence au-dessus ou en dessous)</li> <li>• 3 = Exercer le métier en étant responsable d'une ou plusieurs personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 = Des instructions très précises sont données au travailleur ; le responsable est présent tout au long de la production ; les fiches de travail à disposition sont très précises et détaillées</li> <li>• 2 = Les instructions données concernent les étapes intermédiaires (sans indication sur les procédures à utiliser) ; le responsable vérifie le travail à chaque étape ; les fiches de travail reprennent les étapes (check-liste)</li> <li>• 3 = Les instructions sont limitées à l'énoncé du service ou de la production à réaliser ; le responsable est consultable en cas de problème ; les procédures et matériaux sont laissés au choix du travailleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A = Situations simples et identiques à chaque prestation</li> <li>• B = Situations simples et similaires</li> <li>• C = Situations complexes et similaires</li> <li>• D = Situations complexes et inédites</li> </ul>





**ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PRÉPARER LES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION ET DE MONTAGE**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Participer à la rédaction et à la vérification du bordereau des bois et autres matériaux pour des travaux simples</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier l'ensemble des matériaux, quincaillerie, accessoires</li> <li>• Lire un bordereau descriptif simple des éléments à usiner</li> <li>• Préparer un bordereau simple pour un petit travail</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation</li> <li>• Sensibilisation aux labellisations durables</li> <li>• Éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> <li>• Matériaux et produits isolants principaux (acoustiques, thermiques, d'étanchéité) et spécifiques à la production : types, caractéristiques, conditions d'utilisation</li> <li>• Éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs</li> </ul>	<p><b>À l'exception du bordereau, où le stagiaire n'est jamais laissé en autonomie, il doit accomplir les tâches sur la base de consignes générales et de sa responsabilité propre</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 2</b> <b>Complexité B</b></p>
<b>2. Identifier les outils et machines adéquats en fonction des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Postes de travail : terminologie</li> <li>• Machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils</li> </ul>	
<b>3. Stocker les matériaux livrés au lieu déterminé préalablement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer le moyen de manutention adapté à chaque type de matériau</li> <li>• Ranger les matériaux de manière appropriée</li> <li>• En fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» aménager les aires de stockage,</li> <li>» ranger les matériaux</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer les livraisons de manière sûre et ergonomique</li> <li>• Se référer aux fiches techniques des fabricants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aires et zones de stockage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» marchandises, produits dangereux, déchets</li> <li>» principes de base du rangement, organisation</li> </ul> </li> <li>• Matériaux, matériels et produits :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» principes de base de rangement et de protection</li> <li>» procédures de tri</li> <li>» moyens de manutention : manuellement avec ou sans équipement ; avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales)</li> </ul> </li> <li>• Techniques de manutention</li> <li>• Règles d'ergonomie et de sécurité</li> </ul>	

<b>ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : ORGANISER LE POSTE DE TRAVAIL EN ATELIER</b>				
<b>COMPÉTENCES</b>	<b>APTITUDES</b>		<b>SAVOIRS</b>	<b>Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE</b>
	<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoir-faire comportementaux</b>		
<b>1. Préparer le poste de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (Dé-) connecter les appareils d'aspiration</li> <li>• Organiser son poste de travail</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière</li> <li>• Types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation</li> <li>• Poste de travail : principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit accomplir ces tâches sur la base de consignes générales</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 2</b> <b>Complexité A</b></p>
<b>2. Préparer les matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur base du bordereau de débit et du plan de fabrication/ pose :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» identifier</li> <li>» préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux</li> </ul> </li> <li>• Détecter des anomalies sur les matériaux</li> <li>• Placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail et des postes de travail</li> <li>• Préparer les zones de dépôt en fonction des postes de travail et de l'utilisation future</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les anomalies et avvertir le responsable en cas de problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux spécifiques à la production : qualité, quantité, dimensions</li> <li>• Bois et panneaux spécifiques à la production : types, caractéristiques, conditions de façonnage</li> <li>• Ergonomie liée à l'activité</li> <li>• Phases de fabrication spécifiques à la production</li> <li>• Besoins en matériaux et matériels des postes de travail</li> </ul>	
<b>3. Préparer l'outillage et les machines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler l'outillage</li> <li>• Sélectionner l'outillage</li> <li>• Positionner l'outillage</li> <li>• Installer les organes de sécurité sur les machines</li> <li>• Vérifier l'état de fonctionnement des machines et des organes de sécurité sélectionnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les anomalies et avvertir le responsable en cas de problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables)</li> </ul>	



**ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Prendre connaissance de la procédure de transformation du bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés</li> <li>Prendre connaissance de la procédure de transformation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 1</b> <b>Complexité B</b></p>
<b>2. Lire un dessin simple des détails d'exécution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre un croquis, un schéma, une coupe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminologie technique</li> <li>Signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...</li> <li>Unités métriques, conversions d'unités</li> <li>Notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon</li> <li>Éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs</li> </ul>	
<b>3. Régler les machines à bois traditionnelles pour des opérations simples : toupie, raboteuse, dégauchisseuse, panneauteuse, mortaiseuse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage, de rabotage, sur les machines</li> <li>Régler les appareils tels que servantes, coulisses</li> <li>Positionner et régler les dispositifs de sécurité</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Machines spécifiques à la production : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, procédures de contrôle et de réglage</li> <li>Bois et panneaux spécifiques à la production : types, caractéristiques, conditions de façonnage</li> </ul>	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Tracer les bois et panneaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux</li> <li>Sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes</li> <li>Réaliser le(s) gabarit(s) de traçage simple(s)</li> <li>Tracer les pièces des éléments des ouvrages avec ou sans gabarit</li> <li>Établir les pièces</li> <li>Tracer les assemblages</li> <li>Repérer et marquer les pièces de bois et composants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Précision et minutie</li> <li>Avoir une bonne perception de la pièce à réaliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblages spécifiques à la production : techniques, types, proportions, signes d'établissement</li> <li>Notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon...</li> <li>Traçage : outils, méthodes, unités de mesure</li> <li>Les défauts du bois spécifiques à la production</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 1</b> <b>Complexité B</b></p>
<b>5. Débiter, découper et calibrer les bois et les panneaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter un plan de débitage</li> <li>Découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux</li> <li>Trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage</li> <li>Trier et stocker les chutes</li> <li>Appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de bon sens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Machines de découpe, débitage et calibrage : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection, champ d'application</li> <li>Bois et panneaux spécifiques à la production : essences (propriétés), conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue...), défauts</li> <li>Techniques, principes, plan de débitage des bois</li> <li>Techniques, principes, plan de calibrage des panneaux</li> <li>Techniques et principes de triage et stockage des chutes</li> </ul>	





**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : ASSEMBLER ET ÉQUIPER SI NÉCESSAIRE LES ÉLÉMENTS DE MENUISERIE EN ATELIER OU SUR CHANTIER**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Établir les opérations du travail à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple</li> <li>• Suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître ses limites et se référer au responsable en cas de doute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblages et opérations spécifiques à la production : techniques, types, proportions, signes d'établissement</li> <li>• Différents éléments des ouvrages</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 1</b> <b>Complexité C</b></p>
<b>2. Assembler les éléments en bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les éléments : poncer, affleurer, dépoussiérer</li> <li>• Repérer l'emplacement des éléments</li> <li>• Positionner les éléments</li> <li>• Encoller les éléments</li> <li>• Serrer les éléments</li> <li>• Fixer les éléments (coller, visser, agraffer, clouer...)</li> <li>• Autocontrôler la qualité de son l'assemblage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier la qualité de chaque étape d'assemblage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signes d'établissement</li> <li>• Terminologie des assemblages</li> <li>• Techniques de serrage</li> <li>• Techniques de fixation</li> <li>• Techniques d'assemblage</li> <li>• Types généraux de colle, conditions d'utilisation, règles de sécurité</li> </ul>	
<b>3. Équiper, si nécessaire, les assemblages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer ou poser des : <ul style="list-style-type: none"> <li>» éléments de quincailleries</li> <li>» accessoires</li> <li>» joints, joints souples, parcloses et éléments de remplissage</li> </ul> </li> <li>• Vérifier le bon fonctionnement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces de quincailleries : identification, fonction et placement</li> <li>• Techniques de pose et de calage de vitrages</li> </ul>	


ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Acheminer les outils et matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les moyens de manutention</li> <li>Participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre</li> <li>Charger le véhicule selon les consignes</li> <li>Protéger et arrimer les éléments selon les consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'impliquer dans l'identification des besoins du chantier</li> <li>Être précautionneux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens de manutention et leur utilisation</li> <li>Règles d'ergonomie et de sécurité</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches suivant les consignes générales d'un responsable. Le démontage de l'ancien et la sécurisation du chantier doivent être effectués sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1 Autonomie 2 Complexité C</b></p>
<b>2. Participer à l'installation d'un accès approprié et sécurisé au chantier et au poste de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger les zones de travail, les objets, les surfaces</li> <li>Participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail</li> <li>Participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur</li> <li>Détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter le client et les lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les dispositifs de travail en hauteur, leurs conditions d'utilisation et règles de sécurité</li> </ul>	
<b>3. Démontez les éléments anciens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer la technique de dépose appropriée</li> <li>Utiliser l'outillage électroportatif</li> <li>Évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue</li> <li>Préparer les supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter son comportement et la technique de dépose en fonction du lieu de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Techniques de dépose</li> </ul>	





COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>4. Décharger et stocker les outils et matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées</li><li>Placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation</li><li>Protéger les lieux et les matériaux</li><li>Disposer et préparer les machines selon les consignes</li><li>Travailler en sécurité et ergonomie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Faire preuve de bon sens</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Chronologie de mise en œuvre</li><li>Connaissance des matériaux</li><li>Principes de stockage</li><li>Techniques de protection</li><li>Règles de base d'ergonomie et de sécurité</li></ul>	<b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches suivant les consignes générales d'un responsable. Le démontage de l'ancien et la sécurisation du chantier doivent être effectués sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b>  <b>Responsabilité 1 Autonomie 2 Complexité C</b>
<b>5. Remettre le chantier/le poste de travail en état</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier</li><li>Identifier les produits toxiques, inflammables...</li><li>Trier et évacuer les déchets</li><li>Nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Types de déchets</li><li>Mesures de protection de l'environnement</li><li>Outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1</li></ul>	



<b>ACTIVITÉ-CLÉ N°6 : PLACER LES MENUISERIES TELLES QUE : PORTES INTÉRIEURES, AMEUBLEMENTS D'INTÉRIEUR, ESCALIERS, FERMETURES MENUISÉES, PARQUETS</b>				
<b>COMPÉTENCES</b>	<b>APTITUDES</b>		<b>SAVOIRS</b>	<b>Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE</b>
	<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoir-faire comportementaux</b>		
<b>1. Établir les opérations à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple</li> <li>• Suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chronologie et techniques de placement</li> <li>• Types d'aménagement</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable.</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 1</b> <b>Complexité C</b></p> 
<b>2. Préparer les supports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre les mesures de niveau et d'aplomb du support</li> <li>• Nettoyer</li> <li>• Égaliser</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruments de mesure de dimension, de niveau, d'aplomb</li> </ul>	
<b>3. Positionner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visualiser l'action de positionnement</li> <li>• Présenter l'élément de manière appropriée, suivant les consignes du chef d'équipe</li> <li>• Positionner de niveau et d'aplomb les éléments à fixer</li> <li>• Caler les éléments à fixer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se coordonner avec ses équipiers</li> <li>• Minutie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique d'ergonomie</li> <li>• Instruments de mesure de dimension, de niveau, d'aplomb</li> </ul>	
<b>4. Fixer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer mécaniquement</li> <li>• Fixer chimiquement</li> <li>• Choisir le bon outil en fonction de la technique de fixation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de fixation mécaniques et chimiques adéquates : conditions d'utilisation, règles de sécurité</li> <li>• Pictogrammes de sécurité</li> <li>• Outils</li> </ul>	
<b>5. Réaliser les finitions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petites finitions : <ul style="list-style-type: none"> <li>» ragréages</li> <li>» joints souples</li> <li>» enduits</li> <li>» ponçage</li> <li>» produits d'imprégnation au pinceau</li> </ul> </li> <li>• Réglages des fermetures</li> <li>• Assurer la continuité de l'isolation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de finition</li> <li>• Matériel d'application des produits de finition</li> <li>• Fonctionnement de base des quincailleries</li> </ul>	

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 : PLACER DES PAREMENTS, BARDAGES, FAUX PLAFONDS, CLOISONS, OSSATURES, CAR PORT**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Établir les opérations à réaliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple</li> <li>• Suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Types, chronologie et techniques d'aménagement</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 1</b> <b>Complexité C</b></p>
<b>2. Participer à l'implantation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre un plan simple</li> <li>• Participer à la transcription du plan</li> <li>• Assister dans la prise de mesure</li> <li>• Participer au traçage</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture de plans simples</li> <li>• Volumes, mesures, niveaux, aplombs</li> <li>• Outils de mesure</li> </ul>	
<b>3. Construire la structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couper à dimension</li> <li>• Respecter les instructions techniques (écartements, sections, passages techniques, baies...)</li> <li>• Mesurer et tracer les entraxes</li> <li>• Positionner et fixer les éléments d'une structure portante ou de suspension</li> <li>• Poser un lattage, un contre-lattage</li> <li>• Poser une membrane d'étanchéité à l'eau en assurant sa continuité</li> <li>• Visser, clouer, assembler bois, métal</li> <li>• Poser un isolant (pour information sur l'isolation, voir Activité-clé n°8)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de mesure, de découpe</li> <li>• Outils et techniques de construction de structures et d'aménagements</li> <li>• Techniques de pose d'étanchéité</li> </ul>	
<b>4. Poser le bardage, le parement, la cloison, ossature, car port...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer des dimensions et des niveaux</li> <li>• Couper et fixer les éléments de couverture (panneaux, lambris) selon les consignes et leur technique de mise en œuvre</li> <li>• Réaliser les passages techniques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de mesures, de découpe</li> <li>• Matériaux et leurs caractéristiques</li> </ul>	
<b>5. Réaliser les finitions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les joints et enduits selon la technique de mise en œuvre</li> <li>• Poser et ajuster des lattes de finition, des éléments décoratifs</li> <li>• Tirer les joints d'étanchéité</li> <li>• Poser un produit d'imprégnation ou de finition au pinceau</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de mesures, de découpe</li> <li>• Matériaux, produits et leurs caractéristiques</li> <li>• Règle de 3</li> <li>• Matériel d'application des produits d'imprégnation</li> </ul>	

ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : RÉALISER UNE ISOLATION				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>1. Réaliser une étanchéité à l'air</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découper les membranes</li> <li>Agrafer une membrane à l'aide d'une agrafeuse manuelle ou pneumatique</li> <li>Réaliser l'étanchéité à l'air des membranes entre elles et par rapport au bâti :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» poser la colle (Orcon F...) à l'aide de pistolets à silicone</li> <li>» poser les rubans adhésifs</li> <li>» poser les manchettes de passage des câbles</li> </ul> </li> <li>Poser un lattage en fonction du parachèvement, en respectant les entraxes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de précision et de rigueur</li> <li>Anticiper les conséquences des actes posés</li> <li>Contrôler son propre travail</li> <li>Se remettre en question</li> <li>Connaître ses limites</li> <li>Se référer au responsable en cas de doute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une notion des différentes membranes et de leur application</li> <li>Les principes de base qui régissent l'isolation</li> <li>Gestion des cas particuliers (tour de tour de fenêtre de toit, tour de cheminée, passage de câbles et de tuyaux...)</li> </ul>	<p><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p><b>Responsabilité 1</b> <b>Autonomie 2</b> <b>Complexité C</b></p>
<b>2. Réaliser une isolation thermique appliquée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découper des panneaux rigides ou semi-rigides d'isolant avec la méthode de découpe adéquate</li> <li>Mise en place de la matière isolante en fonction du type de matériau (assemblages; collages) et du type de support</li> <li>Réaliser les joints et enduits selon la technique de mise en œuvre</li> </ul> <p><i>Note : pour la technique d'isolation par insufflation, nous recommandons de se référer au Référentiel du projet ECO+</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve de précision et de rigueur</li> <li>Anticiper les conséquences des actes posés</li> <li>Contrôler son propre travail</li> <li>Se remettre en question</li> <li>Connaître ses limites</li> <li>Se référer au responsable en cas de doute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les principes de base qui régissent l'isolation</li> <li>Connaître les différents types de matériaux isolants (écologiques et autres) et leurs placements (théoriques)</li> <li>Gestion des cas particuliers (tour de fenêtre de toit, tour de cheminée, passage de câbles et de tuyaux...)</li> </ul>	





COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
<b>3. Réaliser l'étanchéité à l'eau et au vent de l'enveloppe extérieure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser une membrane d'étanchéité à l'eau et au vent de façade ou de sous-toiture :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» découper les membranes</li> <li>» agraffer une membrane</li> <li>» poser la colle (Orcon F, ...) à l'aide de pistolets à silicone</li> <li>» poser les rubans adhésifs</li> </ul> </li> <li>• Poser des panneaux rigides d'étanchéité à l'eau et au vent de façade ou de sous-toiture :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» découper les panneaux</li> <li>» poser et emboîter les panneaux selon les prescriptions</li> </ul> </li> <li>• Poser un contre-lattage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» découpe de lattes</li> <li>» pose de lattes selon les prescriptions</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de précision et de rigueur</li> <li>• Anticiper les conséquences des actes posés</li> <li>• Contrôler son propre travail</li> <li>• Se remettre en question</li> <li>• Connaître ses limites</li> <li>• Se référer au responsable en cas de doute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différents types de matériaux d'étanchéité (écologiques et autres) et leurs placements (théoriques)</li> <li>• Gestion des cas particuliers (tour de fenêtre de toit, tour de cheminée, passage de câbles et de tuyaux...)</li> <li>• Les principes de base qui régissent l'isolation</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Le stagiaire doit être capable d'accomplir ces tâches sous la direction et les consignes précises d'un responsable</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Responsabilité 1 Autonomie 2 Complexité C</b></p>
<b>4. Réaliser une isolation acoustique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les différents matériaux</li> <li>• Comprendre un croquis de pose simple</li> <li>• Poser des panneaux de fibres de bois, de cellulose ou de liège :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» pose de la bande résiliente périphérique</li> <li>» fixer et emboîter les panneaux</li> </ul> </li> <li>• Poser une chape en granules :               <ul style="list-style-type: none"> <li>» dresser une chape à la règle</li> <li>» pose de la bande résiliente périphérique</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter scrupuleusement les consignes des responsables</li> <li>• Faire preuve de précision et de rigueur</li> <li>• Anticiper les conséquences des actes posés</li> <li>• Contrôler son propre travail</li> <li>• Se remettre en question</li> <li>• Connaître ses limites</li> <li>• Se référer au responsable en cas de doute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents types de matériaux isolants acoustiques et leur placement (théoriques)</li> <li>• Les principes de base qui régissent l'isolation acoustique</li> <li>• Gestion des cas particuliers (passage de câbles et de tuyaux, nœuds constructifs...)</li> </ul>	





wada

waa2



## 2. Le référentiel de FORMATION

### Les Unités d'acquis d'apprentissage

Passer du référentiel métier/compétences au référentiel de formation suppose de réarticuler les Activités-clés entre elles de manière à proposer des Unités d'acquis d'apprentissage pertinentes. Les Unités d'acquis d'apprentissage peuvent être créées à partir d'une ou de plusieurs Activités-clés ou d'en ensemble d'Activités-clés complémentaires.

Voici pour le métier d'Aide-Menuisier les Activités-clés proposées.

- › **UAA 1** : appliquer les techniques de base des métiers de la menuiserie.
- › **UAA 2** : réaliser et poser des ameublements : portes intérieures, placards, cuisines.
- › **UAA 3** : réaliser et poser des fermetures menuisées.
- › **UAA 4** : réaliser et poser des escaliers.
- › **UAA 5** : poser des planchers et parquets.
- › **UAA 6** : poser des cloisons, faux plafonds, bardages et terrasse.
- › **UAA 7** : réaliser et poser des car ports et des ossatures bois.
- › **UAA 8** : réaliser une isolation.

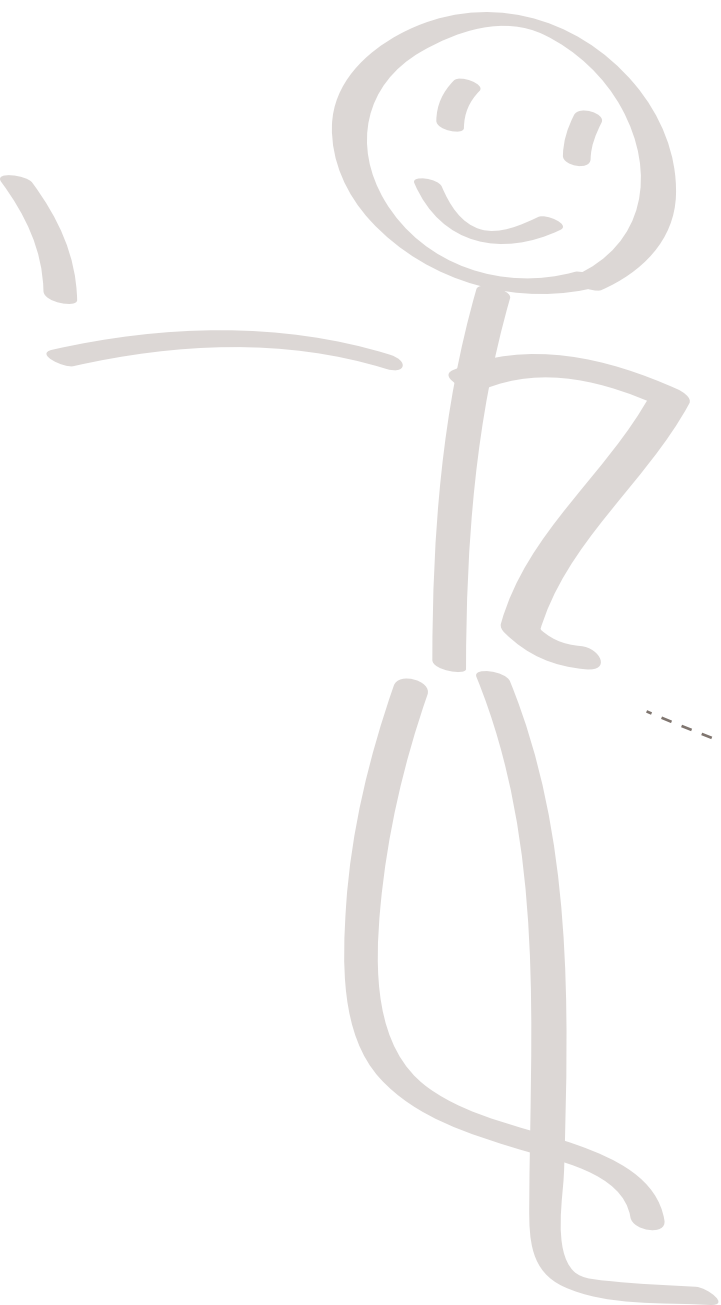
L'articulation entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage sont précisées dans le tableau de la page suivante. Les UAA sont indiquées en résumé afin de ne pas alourdir le tableau.

Pour rappel, les compétences transversales professionnelles et sociales ainsi que les compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment seront travaillées de manière transversale aux Unités d'acquis d'apprentissage.





	UAA1 Techniques de base	UAA2 Ameublements	UAA3 Fermetures menuisées	UAA4 Escaliers	UAA5 Planchers et parquets	UAA6 Cloisons, faux-plafonds, bardages et terrasses	UAA7 Car ports et ossatures bois	UAA8 Isolation
<b>AC5 : Installer/désinstaller le chantier</b>								
Acheminer les outils et matériaux								
Participer à l'installation d'un accès approprié et sécurisé au chantier et au poste de travail								
Démonter les éléments anciens								
Décharger et stocker les outils et matériaux								
Remettre le chantier/le poste de travail en état								
<b>AC6 : Placer les menuiseries telles que : portes intérieures, ameublements d'intérieur, escaliers, fermetures menuisées, parquets</b>								
Etablir les opérations à réaliser								
Préparer les supports								
Positionner								
Fixer								
Réaliser les finitions								
<b>AC7 : Placer des parements, bardages, faux plafonds, cloisons, ossatures, car port</b>								
Etablir les opérations à réaliser								
Participer à l'implantation								
Construire la structure								
Poser le bardage, le parement, la cloison, l'ossature, le car port...								
Réaliser les finitions								
<b>AC8 : Réaliser une isolation</b>								
Réaliser une étanchéité à l'air								
Réaliser une isolation thermique appliquée								
Réaliser l'étanchéité à l'eau et au vent de l'enveloppe extérieure								
Réaliser une isolation acoustique								



Détail

# Détails des Unités d'acquis d'apprentissage

## uaa1

### APPLIQUER LES TECHNIQUES DE BASE DES MÉTIERS DE LA MENUISERIE

**Objectif de formation :** à la fin de l'UAA, le stagiaire sera capable d'appliquer les techniques de base des métiers de la menuiserie.

#### SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, L'OUTILLAGE ET LES MATÉRIAUX EN ATELIER

##### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de préparer le poste de travail, l'outillage et les matériaux en atelier, en suivant les consignes générales du responsable.

##### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › lire et respecter une fiche technique
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › sur base du bordereau de débit et du plan de fabrication/ pose :
  - identifier
  - préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail

- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › installer les organes de sécurité sur les machines
- › contrôler l'outillage portatif
- › vérifier l'état de fonctionnement des machines stationnaires et des organes de sécurité sélectionnés
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › dégager les accès prioritaires
- › protéger les assemblages en cours
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) et les équipements de protection collective (EPC) en fonction du travail à réaliser.

**Savoir :**

- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité et d'organisation
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité et outils
- › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
- › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
- › phases de fabrication spécifiques à la production
- › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
- › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

**SÉQUENCE 2 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'acheminer et stocker les matériaux en atelier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues
- › déterminer le transport adapté à chaque type de matériau
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › en fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :
  - aménager les aires de stockage
  - ranger les matériaux
- › respect du matériel et des matériaux
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › aires et zones de stockage : marchandises, produits dangereux, déchets, principes de base du rangement, organisation
- › matériaux, matériels et produits : principes de base de rangement et protection, procédures de tri, fiches techniques des fabricants
- › moyens de manutention :
  - les consignes de sécurité
  - techniques de manutention : manuellement, avec ou sans équipement, avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales).

### SÉQUENCE 3 : PRENDRE CONNAISSANCE DE LA PROCÉDURE DE TRANSFORMATION DU BOIS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de prendre connaissance de la procédure de transformation du bois.

#### Objectifs opérationnels :

- › en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, prendre connaissance de la procédure de transformation
- › lire un dessin simple des détails d'exécution.

#### Savoirs :

- › procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines
- › signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...
- › unités métriques, conversions d'unités
- › notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon
- › principaux éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs.

### SÉQUENCE 4 : DÉBITER, DÉCOUPER ET CALIBRER LES BOIS ET LES PANNEAUX POUR DES TRAVAUX SIMPLES

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de faire les opérations simples d'usinage du bois (débiter, découper et calibrer les bois et les panneaux) sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage sur les machines sous une supervision directe
- › positionner et régler les dispositifs de sécurité et d'ergonomie (servantes...)
- › réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux
- › sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes
- › établir les pièces
- › tracer les assemblages
- › repérer et marquer les pièces de bois et composants
- › découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux
- › trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage
- › trier et stocker les chutes
- › appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise.

wwa 1

## SÉQUENCE 5 : ASSEMBLER LES ÉLÉMENTS DE MENUISERIE EN ATELIER

### Objectif spécifique :

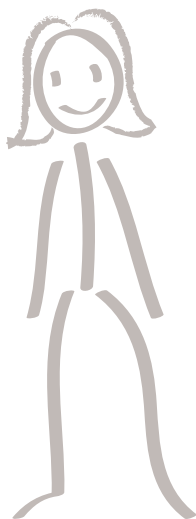
- › le stagiaire sera capable d'assembler les éléments de menuiserie en atelier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › identifier les opérations et leur chronologie pour un travail simple, sous la supervision du responsable
- › préparer les éléments : poncer, affleurer, dépoussiérer
- › repérer l'emplacement des éléments
- › positionner les éléments
- › encoller les éléments
- › serrer les éléments
- › fixer les éléments (coller, visser, agraffer, clouer...).

### Savoirs :

- › signes d'établissement
- › terminologie des assemblages
- › techniques de serrage
- › techniques de fixation
- › techniques d'assemblage
- › types généraux de colle, conditions d'utilisation.



## uaa2

## RÉALISER ET POSER DES AMEUBLEMENTS : PORTES INTÉRIEURES, PLACARDS, CUISINES

### SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, L'OUTILLAGE ET LES MATÉRIAUX EN ATELIER

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de préparer le poste de travail, l'outillage et les matériaux en atelier, en suivant les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › lire un bordereau descriptif simple des éléments à usiner
- › identifier l'ensemble des matériaux, quincaillerie, accessoires
- › préparer un bordereau simple pour petit travail
- › lire et respecter une fiche technique
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › sur base du bordereau de débit et du plan de fabrication/ pose :
  - identifier
  - préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage





- › installer les organes de sécurité sur les machines
  - › contrôler l'outillage portatif
  - › vérifier l'état de fonctionnement des machines stationnaires et des organes de sécurité sélectionnés
  - › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
  - › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
  - › dégager les accès prioritaires
  - › protéger les assemblages en cours
  - › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
  - › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
  - › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
  - › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
  - › phases de fabrication spécifiques à la production
  - › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
  - › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

**Savoirs :**

- › éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation

**SÉQUENCE 2 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'acheminer et stocker les matériaux en atelier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues :
  - déterminer le transport adapté à chaque type de matériau
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › en fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :
  - aménager les aires de stockage
  - ranger les matériaux
- › respect du matériel et des matériaux
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › aires et zones de stockage: marchandises, produits dangereux, déchets, principes de base du rangement, organisation
- › matériaux, matériels et produits : principes de base de rangement et protection, procédures de tri, fiches techniques des fabricants
- › moyens de manutention :
  - les consignes de sécurité
  - techniques de manutention : manuellement avec ou sans équipement, avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales).

**SÉQUENCE 3 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'effectuer les opérations de transformation du bois sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, prendre connaissance de la procédure de transformation
- › lire un dessin simple des détails d'exécution
- › positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage sur les machines suivant des consignes générales
- › positionner et régler les dispositifs de sécurité et d'ergonomie (servantes...)
- › réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux
- › sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes
- › respecter un plan de débitage
- › réaliser le(s) gabarit(s) de traçage simple(s)
- › tracer les pièces des éléments des ouvrages avec ou sans gabarit
- › établir les pièces
- › tracer les assemblages
- › repérer et marquer les pièces de bois et composants
- › découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux
- › trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage
- › trier et stocker les chutes
- › appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise.

**Savoirs :**

- › procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines
- › signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...
- › unités métriques, conversions d'unités
- › notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon
- › principaux éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › machines spécifiques à la production : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, procédures de contrôle et de réglage
- › assemblages spécifiques à la production : techniques, types, proportions, signes d'établissement
- › traçage : outils, méthodes, unités de mesure
- › les défauts du bois spécifiques à la production
- › bois et panneaux spécifiques à la production : essences (propriétés), conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue...), défauts
- › techniques, principes, plan de débitage et calibrage des bois et panneaux
- › techniques et principes de triage et stockage des chutes.

**SÉQUENCE 4 : ASSEMBLER ET ÉQUIPER SI NÉCESSAIRE LES AMEUBLEMENTS : PORTES INTÉRIEURES, PLACARDS, CUISINES, EN ATELIER ET/OU SUR CHANTIER**
**Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'assembler et d'équiper si nécessaire les ameublements : portes intérieures, placards, cuisines, en atelier et sur chantier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › préparer les éléments : poncer, affleurer, dépoussiérer
- › repérer l'emplacement des éléments
- › positionner les éléments
- › encoller les éléments
- › serrer les éléments
- › fixer les éléments (coller, visser, agraffer, clouer...)
- › autocontrôler la qualité de son assemblage à chaque étape
- › suivant les consignes fixer ou poser des :
  - éléments de quincailleries
  - accessoires
  - joints, joints souples et éléments de remplissage
- › vérifier le bon fonctionnement
- › connaître ses limites et se référer au responsable en cas de doute.



**Savoirs :**

- › signes d'établissement
- › terminologie des assemblages
- › techniques de serrage
- › techniques de fixation
- › techniques d'assemblage
- › types généraux de colle, conditions d'utilisation
- › pièces de quincailleries : identification, fonction et placement
- › techniques de pose et de calage de vitrages.

**SÉQUENCE 5 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.

uuaa2



## SÉQUENCE 6 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et de désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...
- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

### Savoirs :

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › les dispositifs de travail en hauteur : les conditions et règles de sécurité pour leur utilisation
- › chronologie de mise en œuvre
- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1.

**SÉQUENCE 7 : DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de déposer les éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › appliquer la technique de dépose appropriée
- › respecter l'existant qui doit être préservé (plafonnage, maçonnerie, menuiserie, carrelage...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

**Savoirs :**

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

**SÉQUENCE 8 : PLACER LES AMEUBLEMENTS : PORTES INTÉRIEURES, PLACARDS, CUISINES****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de placer les ameublements : portes intérieures, placards, cuisines sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › nettoyer
- › égaliser
- › visualiser l'action de positionnement
- › présenter l'élément de manière appropriée, suivant les consignes du chef d'équipe
- › prendre les mesures de niveau et d'aplomb
- › positionner de niveau et d'aplomb les éléments à fixer
- › caler les éléments à fixer
- › se coordonner avec ses équipiers
- › fixer mécaniquement
- › fixer chimiquement
- › choisir le bon outil en fonction de la technique de fixation

# uaa3

## RÉALISER ET POSER DES FERMETURES MENUISÉES

### SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, L'OUTILLAGE ET LES MATÉRIAUX EN ATELIER

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de préparer le poste de travail, l'outillage et les matériaux en atelier, en suivant les consignes générales du responsable.

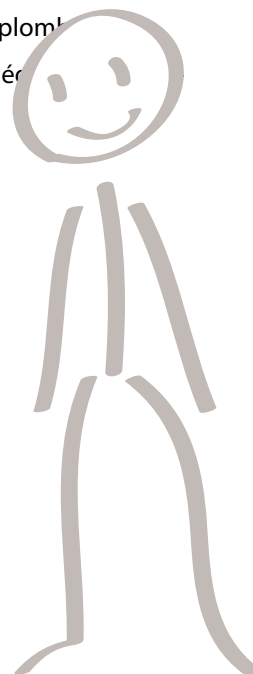
#### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › lire un bordereau descriptif simple des éléments à usiner
- › identifier l'ensemble des matériaux, quincaillerie, accessoires
- › préparer un bordereau simple pour petit travail
- › lire et respecter une fiche technique
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › sur base du bordereau de débit et du plan de fabrication/ pose :
  - identifier
  - préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › installer les organes de sécurité sur les machines

- › faire les petites finitions :
  - ragréages
  - joints souples
  - enduits
  - ponçage
  - produits de finition au pinceau ou rouleau
- › réglages des fermetures
- › assurer l'isolation adéquate (portes intérieures).

#### Savoirs :

- › techniques
- › mélanges d'ergonomie
- › instruments de mesures de dimension, de niveau, d'aplomb
- › techniques de fixation mécaniques et chimiques adhésives, conditions d'utilisation, règles de sécurité
- › pictogrammes d'étiquetage
- › outils
- › produits de finition
- › matériel d'application des produits de finition.



- › contrôler l'outillage portatif
  - › vérifier l'état de fonctionnement des machines stationnaires et des organes de sécurité sélectionnés
  - › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
  - › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
  - › dégager les accès prioritaires
  - › protéger les assemblages en cours
  - › appliquer les règles de sécurité de base (ex : VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
  - › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
  - › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
  - › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
  - › phases de fabrication spécifiques à la production
  - › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
  - › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

**Savoirs :**

- › éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation



**SÉQUENCE 2 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'acheminer et stocker les matériaux en atelier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues
- › déterminer le transport adapté à chaque type de matériau
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › en fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :
  - aménager les aires de stockage
  - ranger les matériaux
- › respect du matériel et des matériaux
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › aires et zones de stockage : marchandises, produits dangereux, déchets, principes de base du rangement, organisation
- › matériaux, matériels et produits : principes de base de rangement et protection, procédures de tri, fiches techniques des fabricants
- › moyens de manutention :
  - les consignes de sécurité
  - techniques de manutention : manuellement avec ou sans équipement, avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales).

**SÉQUENCE 3 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'effectuer les opérations de transformation du bois sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, prendre connaissance de la procédure de transformation
- › lire un dessin simple des détails d'exécution
- › positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage sur les machines suivant des consignes générales
- › positionner et régler les dispositifs de sécurité et d'ergonomie (servantes...)
- › réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux
- › sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes
- › respecter un plan de débitage
- › utiliser un (des) gabarit(s) de traçage simple(s)
- › tracer les pièces des éléments des ouvrages avec ou sans gabarit
- › établir les pièces
- › tracer les assemblages
- › repérer et marquer les pièces de bois et composants
- › découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux
- › trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage
- › trier et stocker les chutes
- › appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise.

**Savoirs :**

- › procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines
- › signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...
- › unités métriques, conversions d'unités
- › notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon
- › principaux éléments des fermetures menuisées : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › machines spécifiques à la production : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, procédures de contrôle et de réglage
- › assemblages spécifiques à la production de fermetures menuisées : techniques, types, proportions, signes d'établissement
- › traçage : outils, méthodes, unités de mesure
- › les défauts du bois spécifiques à la production
- › bois et panneaux spécifiques à la production : essences (propriétés), conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue...), défauts
- › techniques, principes, plan de débitage et calibrage des bois et panneaux
- › techniques et principes de triage et stockage des chutes.

**SÉQUENCE 4 : ASSEMBLER ET ÉQUIPER LES FERMETURES MENUISÉES EN ATELIER ET/OU SUR CHANTIER****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'assembler et équiper les fermetures menuisées en atelier et/ou sur chantier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › repérer l'emplacement des éléments
- › positionner les éléments
- › encoller les éléments
- › serrer les éléments
- › fixer les éléments (coller, visser, agraffer, clouer...)
- › autocontrôler la qualité de l'assemblage à chaque étape
- › préparer les éléments : poncer, affleurer, dépoussiérer
- › appliquer un produit d'imprégnation
- › suivant les consignes fixer ou poser des :
  - éléments de quincailleries
  - accessoires
  - joints, joints souples et éléments de remplissage
- › suivant les normes, poser et caler des vitrages
- › vérifier le bon fonctionnement
- › connaître ses limites et se référer au responsable en cas de doute.

**Savoirs :**

- › signes d'établissement
- › terminologie des assemblages
- › techniques de serrage
- › techniques de fixation
- › techniques d'assemblage
- › types généraux de colle, conditions d'utilisation
- › pièces de quincailleries : identification, fonction et placement
- › techniques et normes de pose et de calage de vitrages
- › les principaux produits d'imprégnation et leurs conditions d'utilisation.

**SÉQUENCE 5 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES**
**Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.

## SÉQUENCE 6 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectifs spécifiques :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...

- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

### Savoirs :

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › les dispositifs de travail en hauteur : les conditions et règles de sécurité pour leur utilisation
- › chronologie de mise en œuvre
- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1.



## SÉQUENCE 7 : DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de déposer les éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › appliquer la technique de dépose appropriée
- › adapter son comportement et la technique de dépose au contexte de travail
- › respecter l'existant qui doit être préservé (seuils, plafonnage, maçonnerie, menuiserie, carrelage...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

### Savoirs :

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

## SÉQUENCE 8 : PLACER LES FERMETURES MENUISÉES

### Objectif spécifique :

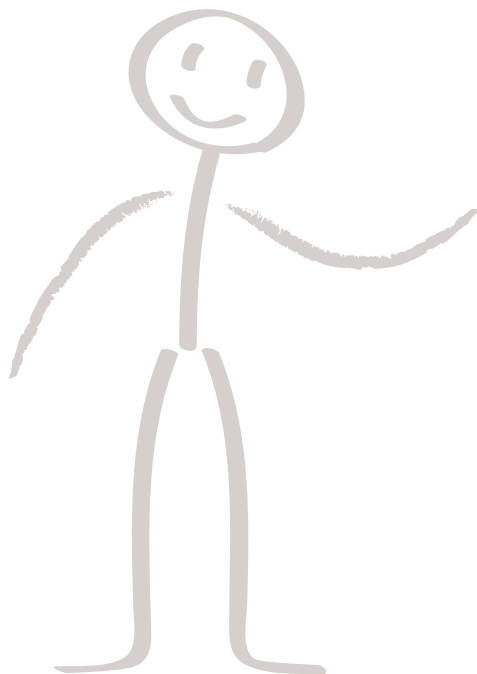
- › le stagiaire sera capable de placer les fermetures menuisées sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › nettoyer le support
- › contrôler la planéité, le niveau et l'aplomb du support
- › visualiser l'action de positionnement
- › présenter l'élément de manière appropriée, suivant les consignes du chef d'équipe
- › positionner et caler de niveau et d'aplomb les éléments à fixer
- › se coordonner avec ses équipiers
- › fixer mécaniquement et chimiquement
- › choisir le bon outil en fonction de la technique de fixation
- › faire les petites finitions :
  - joints souples
  - petits ragréages de plafonnage
  - produits de finition au pinceau ou rouleau
- › réglages des fermetures
- › assurer la continuité de l'isolation thermique selon les consignes données.

**Savoirs :**

- › règle de 3
- › techniques d'ergonomie
- › instruments de mesures de dimension, de niveau, d'aplomb
- › techniques de fixation mécaniques et chimiques adéquates : conditions d'utilisation, règles de sécurité
- › pictogrammes d'étiquetage
- › outils
- › produits de finition
- › matériel d'application des produits de finition
- › connaissance basique des techniques d'isolation et d'étanchéité à l'air
- › fonctionnement de base des quincailleries.



## uaa4

**RÉALISER ET POSER DES ESCALIERS****SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, L'OUTILLAGE ET LES MATÉRIAUX EN ATELIER****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de préparer le poste de travail, l'outillage et les matériaux en atelier, en suivant les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › comprendre et respecter une consigne
- › lire un bordereau descriptif simple des éléments à usiner
- › identifier l'ensemble des matériaux
- › préparer un bordereau simple pour petit travail
- › lire et respecter une fiche technique
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › identifier et préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › installer les organes de sécurité sur les machines
- › contrôler l'outillage portatif



- › vérifier l'état de fonctionnement des machines stationnaires et des organes de sécurité sélectionnés
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
- › dégager les accès prioritaires
- › protéger les assemblages en cours
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.
- › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
- › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
- › phases de fabrication spécifiques à la production
- › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
- › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

**Savoirs :**

- › éléments de l'ouvrage : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité et d'organisation
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils

**SÉQUENCE 2 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'acheminer et stocker les matériaux en atelier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues
  - déterminer le transport adapté à chaque type de matériau
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › en fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :
  - aménager les aires de stockage
  - ranger les matériaux
- › respect du matériel et des matériaux
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › aires et zones de stockage: marchandises, produits dangereux, déchets, principes de base du rangement, organisation
- › matériaux, matériels et produits: principes de base de rangement et protection, procédures de tri, fiches techniques des fabricants
- › moyens de manutention :
  - les consignes de sécurité
  - techniques de manutention : manuellement avec ou sans équipement, avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales).

**SÉQUENCE 3 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'effectuer les opérations de transformation du bois sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, prendre connaissance de la procédure de transformation
- › lire un dessin simple des détails d'exécution
- › positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage sur les machines suivant des consignes générales
- › positionner et régler les dispositifs de sécurité et d'ergonomie (servantes...)
- › respecter un plan de débitage
- › découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux
- › réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux
- › sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes
- › utiliser un (des) gabarit(s) de traçage ou de défonçage simple(s)
- › tracer les pièces des éléments des ouvrages avec ou sans gabarit
- › établir les pièces
- › tracer les assemblages
- › repérer et marquer les pièces de bois et composants
- › trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage
- › trier et stocker les chutes
- › appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise.



**Savoirs :**

- › procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines
- › signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...
- › unités métriques, conversions d'unités
- › notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon
- › principaux éléments des escaliers : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › machines spécifiques à la production : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, EPI et EPC, champ d'application, procédures de contrôle et de réglage
- › assemblages spécifiques à la production d'escaliers : techniques, types, proportions, signes d'établissement
- › traçage : outils, méthodes, unités de mesure
- › les défauts du bois spécifiques à la production
- › bois et panneaux spécifiques à la production : essences (propriétés), conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue...), défauts
- › techniques, principes, plan de débitage et calibrage des bois et panneaux
- › techniques et principes de triage et stockage des chutes.

**SÉQUENCE 4 : AIDER À L'ASSEMBLAGE DES ESCALIERS EN ATELIER ET/OU SUR CHANTIER****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'aider à assembler les escaliers en atelier et sur chantier sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › repérer l'emplacement des éléments
- › positionner les éléments sous la supervision directe
- › encoller les éléments
- › serrer les éléments
- › fixer les éléments (coller, visser, clouer...)
- › autocontrôler la qualité de son assemblage à chaque étape
- › préparer les éléments : poncer, affleurer, dépoussiérer
- › appliquer un produit de protection ou de finition
- › connaître ses limites et se référer au responsable en cas de doute.

**Savoirs :**

- › signes d'établissement
- › terminologie des assemblages et différentes pièces constitutives d'un escalier
- › techniques de serrage
- › techniques de fixation
- › techniques d'assemblage
- › types généraux de colle, conditions d'utilisation
- › les principaux produits de protection et de finition, ainsi que leurs conditions d'utilisation.

uaa4

## SÉQUENCE 5 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

### Savoirs :

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.

## SÉQUENCE 6 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...

- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

**Savoirs :**

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › les dispositifs de travail en hauteur : les conditions et règles de sécurité pour leur utilisation
- › chronologie de mise en œuvre
- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1.

**SÉQUENCE 7 : AIDER À DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS**

**Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'apporter son aide à la dépose des éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › appliquer la technique de dépose appropriée suivant les consignes
- › adapter son comportement et la technique de dépose au contexte de travail
- › respecter l'existant qui doit être préservé (plafonnage, maçonnerie, menuiserie, carrelage...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

**Savoirs :**

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

waa4

## SÉQUENCE 8 : AIDER À PLACER DES ESCALIERS

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'assister au placement des escaliers sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › visualiser l'action de positionnement
- › présenter l'élément de manière appropriée, suivant les consignes du chef d'équipe
- › positionner et caler de niveau les éléments à fixer
- › se coordonner avec ses équipiers
- › fixer mécaniquement et chimiquement
- › choisir le bon outil en fonction de la technique de fixation
- › faire les petites finitions :
  - poser des joints souples
  - faire des petits ragréages de plafonnage
  - poser des lattes de finition
  - appliquer un produit de finition
- › poser les lisses, les rampes, garde-corps et mains-courantes de niveau et d'aplomb.

### Savoirs :

- › mélanges
- › règle de 3
- › techniques d'ergonomie
- › instruments de mesures de dimension, de niveau, d'aplomb
- › techniques de fixation mécaniques et chimiques adéquates : conditions d'utilisation, règles de sécurité
- › pictogrammes d'étiquetage
- › outils
- › produits de finition
- › matériel d'application des produits de finition.



## uaa5

## POSER DES PLANCHERS ET PARQUETS

### SÉQUENCE 1 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

#### Savoirs :

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.

### SÉQUENCE 2 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › identifier l'ensemble des matériaux
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › contrôler l'outillage portatif
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
- › dégager les accès prioritaires
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser
- › utiliser les moyens de manutention

- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...
- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage.
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1
- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
- › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
- › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
- › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
- › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

#### **Savoirs :**

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › chronologie de mise en œuvre
- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets

uaa5

### SÉQUENCE 3 : DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de déposer les éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › appliquer la technique de dépose appropriée
- › adapter son comportement et la technique de dépose au contexte de travail
- › respecter l'existant qui doit être préservé (plafonnage, maçonnerie, menuiserie...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

#### Savoirs :

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

### SÉQUENCE 4 : PLACER LES PLANCHERS ET PARQUETS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de placer les planchers et parquets sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › nettoyer
- › égaliser (ex : égatine)
- › visualiser l'action de positionnement
- › présenter l'élément de manière appropriée, suivant les consignes du chef d'équipe
- › caler les éléments à coller
- › se coordonner avec ses équipiers
- › fixer mécaniquement
- › fixer chimiquement
- › choisir le bon outil en fonction de la technique de fixation
- › faire les petites finitions :
  - joints souples
  - enduisage/ponçage
  - produits de finition
- › pose des plinthes
- › assurer l'isolation adéquate (parquet flottant).

**Savoirs :**

- › technique d'ergonomie
- › instruments de mesures de dimensions
- › techniques de fixation mécaniques et chimiques adéquates : conditions d'utilisation, règles de sécurité
- › pictogrammes d'étiquetage
- › outils
- › produits de finition
- › matériel d'application des produits de finition.



## uaa6

## POSER DES CLOISONS, FAUX-PLAFONDS, BARDAGES ET TERRASSES

### SÉQUENCE 1 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES

**Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.





## SÉQUENCE 2 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › identifier l'ensemble des matériaux
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › contrôler l'outillage portatif
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
- › dégager les accès prioritaires
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser
- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...
- › trier et évacuer les déchets

- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur.

**Savoirs :**

- › moyens de manutention et leur utilisation
  - › règles d'ergonomie et de sécurité
  - › chronologie de mise en œuvre
  - › connaissance des matériaux
  - › principes de stockage
  - › techniques de protection
  - › types de déchets
  - › mesures de protection de l'environnement
  - › outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1
  - › règles de sécurité
  - › règles de sécurité pour le travail en hauteur
  - › bois, panneaux, plaques et profils spécifiques à la réalisation : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
  - › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
  - › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation
  - › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
  - › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
  - › aspiration mobile : conditions d'utilisation
  - › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
  - › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).



### SÉQUENCE 3 : DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de déposer les éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › appliquer la technique de dépose appropriée
- › adapter son comportement et la technique de dépose au contexte de travail
- › respecter l'existant qui doit être préservé (plafonnage, maçonnerie, menuiserie...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

#### Savoirs :

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

### SÉQUENCE 4 : PARTICIPER À L'IMPLANTATION DE L'OUVRAGE

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de participer à implanter un ouvrage sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › comprendre un plan simple
- › participer à la transcription du plan
- › assister dans la prise de mesure
- › mesurer les dimensions, niveaux et aplombs
- › participer au traçage.

#### Savoirs :

- › lecture de plans simples
- › volumes, mesures, niveaux, aplombs
- › outils de mesure
- › Pythagore vulgarisé.

## SÉQUENCE 5 : RÉALISER LA STRUCTURE

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de réaliser la structure sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › couper à dimension
- › utiliser les outils électroportatifs adéquats
- › respecter les instructions techniques (écartements, sections, passages techniques, baies...)
- › mesurer et tracer les entraxes
- › mesurer des dimensions, niveaux et aplombs
- › positionner et fixer de niveau et d'aplomb les éléments d'une structure portante ou de suspension suivant les consignes précises d'un responsable
- › poser un lattage, un contre-lattage (pour cloisons et faux-plafonds),
- › poser une membrane d'étanchéité à l'air en assurant sa continuité (pour cloisons et faux-plafonds)
- › poser une membrane d'étanchéité à l'eau en assurant sa continuité (pour bardages)
- › visser, clouer et assembler bois, métal
- › poser et couper un isolant rigide (pour cloisons, bardages) (pour plus d'info sur l'isolation, voir AC 8)
- › couper et fixer les éléments de couverture (panneaux, plaques, lambris) selon les consignes et leur technique de mise en œuvre,

- › réaliser les joints et enduits selon la technique de mise en œuvre
- › poser et ajuster des lattes de finition, des éléments décoratifs
- › tirer les joints d'étanchéité
- › poser proprement un produit d'imprégnation ou de finition
- › réaliser la maintenance de niveau 1.

### Savoirs :

- › lecture de plans simples
- › volumes, mesures, niveaux, aplombs
- › outils de mesure
- › outils de découpe
- › électroportatif : caractéristiques, conditions d'utilisation
- › matériaux et leurs caractéristiques
- › techniques de fixations et matériaux adéquats.



# uaa7 RÉALISER ET POSER DES CAR PORTS ET DES OSSATURES BOIS

## SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LE POSTE DE TRAVAIL, L'OUTILLAGE ET LES MATÉRIAUX EN ATELIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de préparer le poste de travail, l'outillage et les matériaux en atelier, en suivant les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › lire un bordereau descriptif simple des éléments à usiner
- › identifier l'ensemble des matériaux, quincaillerie, accessoires
- › lire et respecter une fiche technique
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › sur base du bordereau de débit et du plan de fabrication, identifier et préparer les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › installer les organes de sécurité sur les machines
- › contrôler l'outillage portatif

- › vérifier l'état de fonctionnement des machines stationnaires et des organes de sécurité sélectionnés
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avvertir le responsable en cas de problème
- › dégager les accès prioritaires
- › protéger les assemblages en cours
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.

### Savoirs :

- › éléments de l'ouvrage : terminologie, types, principes généraux, éléments constitutifs
- › règles de sécurité
- › bois, panneaux et profils spécifiques à la production : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation

- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
- › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
- › types d'aspiration (centralisée, mobile) : conditions d'utilisation
- › phases de fabrication spécifiques à la production
- › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
- › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

## SÉQUENCE 2 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DE MARCHANDISE

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'acheminer et stocker les matériaux en atelier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues
- › déterminer le transport adapté à chaque type de matériau
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › en fonction du type de matériau, des prescriptions des fabricants, de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés :
  - aménager les aires de stockage
  - ranger les matériaux
- › respect du matériel et des matériaux
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser.

### Savoirs :

- › règles d'ergonomie de portage
- › aires et zones de stockage: marchandises, produits dangereux, déchets, principes de base du rangement, organisation
- › matériaux, matériels et produits: principes de base de rangement et protection, procédures de tri, fiches techniques des fabricants
- › moyens de manutention :
  - les consignes de sécurité
  - techniques de manutention: manuellement avec ou sans équipement, avec ou sans engin de levage, limites d'utilisation des engins de manutention (conditions légales).

uuaa 7



### SÉQUENCE 3 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE TRANSFORMATION DU BOIS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'effectuer les opérations de transformation du bois suivant les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, prendre connaissance de la procédure de transformation
- › lire un dessin simple des détails d'exécution
- › positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de fraisage sur les machines suivant des consignes générales
- › positionner et régler les dispositifs de sécurité et d'ergonomie (servantes...)
- › réaliser les épures simples sur les bois et les panneaux
- › sur base de l'épure, rechercher les vraies grandeurs d'arêtes et les angles des coupes
- › respecter un plan de débitage
- › utiliser un (des) gabarit(s) de traçage simple(s)
- › tracer les pièces des éléments des ouvrages avec ou sans gabarit
- › établir les pièces
- › tracer les assemblages suivant l'épure
- › repérer et marquer les pièces de bois et composants
- › découper, machiner et calibrer les bois et les panneaux
- › trier les bois et les panneaux en fonction de leur emplacement dans l'ouvrage
- › trier et stocker les chutes
- › appliquer les procédures de tri et stockage des déchets propres à l'entreprise.

#### Savoirs :

- › procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines
- › signes conventionnels : légende, cotations, échelles, codes, symboles, signes d'établissement...
- › unités métriques, conversions d'unités
- › notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles, arcs, rayon
- › principaux éléments des car port et ossatures bois : types, principes généraux, éléments constitutifs
- › machines spécifiques à la production : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection collectifs et individuels, champ d'application, procédures de contrôle et de réglage
- › assemblages spécifiques à la production de car port et ossatures bois : techniques, types, proportions, signes d'établissement
- › traçage : outils, méthodes, unités de mesure,
- › les défauts du bois spécifiques à la production
- › bois et panneaux spécifiques à la production : essences (propriétés), conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue...) , défauts
- › techniques, principes, plan de débitage et calibrage des bois et panneaux
- › techniques et principes de triage et stockage des chutes.

#### **SÉQUENCE 4 : ASSEMBLER ET ÉQUIPER LES OSSATURES ET CARPORTS EN ATELIER ET/OU SUR CHANTIER**

##### **Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable d'assembler et équiper les ossatures et carports en atelier et/ou sur chantier sous les consignes générales du responsable.

##### **Objectifs opérationnels :**

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › repérer l'emplacement des éléments
- › positionner les éléments
- › serrer les éléments
- › fixer les éléments (visser, clouer, cheviller...)
- › autocontrôler la qualité de son assemblage à chaque étape
- › appliquer un produit d'imprégnation
- › suivant les consignes, fixer ou poser : des éléments de visserie, boulonnerie, tiges filetées
- › connaître ses limites et se référer au responsable en cas de doute.

##### **Savoirs :**

- › signes d'établissement
- › terminologie des assemblages
- › techniques de serrage
- › techniques de fixation
- › techniques d'assemblage
- › pièces de fixation (visserie, boulonnerie, tiges filetées) : identification, fonction et placement
- › les principaux produits d'imprégnation et leurs conditions d'utilisation.

#### **SÉQUENCE 5 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES**

##### **Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

##### **Objectifs opérationnels :**

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

##### **Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.





## SÉQUENCE 6 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage.

### Savoirs :

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › les dispositifs de travail en hauteur : les conditions et règles de sécurité pour leur utilisation
- › chronologie de mise en œuvre
- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel: conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1.

Udaa 7

**SÉQUENCE 7 : PARTICIPER À L'IMPLANTATION DE L'OUVRAGE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de participer à l'implantation d'un ouvrage sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › comprendre un plan simple
- › participer à la transcription du plan
- › assister dans la prise de mesure
- › mesurer les dimensions, niveaux et aplombs
- › participer au traçage.

**Savoirs :**

- › lecture de plans simples
- › volumes, mesures, niveaux, aplombs
- › outils de mesure
- › Pythagore vulgarisé.

**SÉQUENCE 8 : PARTICIPER AU MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS : CAR PORT, OSSATURE****Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable participer au montage de la structure bois : car port, ossature, sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › couper à dimension
- › utiliser les outils électroportatifs adéquats
- › respecter les instructions techniques (écartements, sections...),
- › mesurer et tracer les entraxes
- › mesurer des dimensions, niveaux et aplombs
- › positionner et fixer de niveau et d'aplomb les éléments d'une structure portante suivant les consignes précises d'un responsable
- › poser un lattage, un contre-lattage
- › visser, clouer, assembler bois, métal
- › assurer une isolation selon les consignes et prescriptions (pour plus d'infos sur l'isolation, voir UAA isolation)
- › couper et fixer les éléments de contreventement et/ou de couverture selon les consignes et leur technique de mise en œuvre
- › poser proprement un produit d'imprégnation ou de finition
- › réaliser la maintenance de niveau 1 des outils.

**Savoirs :**

- › lecture de plans simples
- › volumes, mesures, niveaux, aplombs
- › outils de mesure
- › outils de découpe
- › électroportatif : caractéristique, conditions d'utilisation
- › les matériaux et leurs caractéristiques
- › techniques de fixations et matériaux adéquats.

*Remarque :*

*pour l'isolation nécessaire aux ossatures bois, aller voir l'UAA isolation.*



# uaa8

## RÉALISER UNE ISOLATION

### SÉQUENCE 1 : CHARGER LE MOYEN DE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET OUTILLAGES

**Objectif spécifique :**

- › le stagiaire sera capable de charger le moyen de transport des matériaux et outillages sous les consignes générales du responsable.

**Objectifs opérationnels :**

- › utiliser les moyens de manutention
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier (outillages, consommables...)
- › participer au contrôle de la conformité des éléments à mettre en œuvre
- › charger selon les consignes
- › être précautionneux
- › disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable
- › protéger et arrimer les éléments selon les consignes
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › respect du véhicule
- › respect du matériel et des matériaux.

**Savoirs :**

- › règles d'ergonomie de portage
- › techniques de protection
- › les consignes de sécurité des moyens de manutention
- › le déroulement chronologique de mise en œuvre
- › les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges.

## SÉQUENCE 2 : INSTALLER/DÉSINSTALLER LE CHANTIER

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'installer et désinstaller le chantier sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › comprendre et respecter une consigne
- › identifier l'ensemble des matériaux
- › identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter, pour des travaux simples
- › organiser son poste de travail
- › placer les matériaux de manière ergonomique en tenant compte de l'ordre logique d'exécution du travail
- › préparer les zones de dépôt des postes de travail
- › sélectionner l'outillage
- › positionner l'outillage
- › contrôler l'outillage portatif
- › (dé-) connecter les appareils d'aspiration
- › être attentif aux éventuelles anomalies sur le bordereau, les bois, les machines et les outillages ; avertir le responsable en cas de problème
- › dégager les accès prioritaires
- › appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail)
- › utiliser les EPI et EPC en fonction du travail à réaliser
- › utiliser les moyens de manutention
- › décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier
- › transporter en sécurité et ergonomie
- › signaler et protéger la zone de chargement / déchargement
- › s'impliquer dans l'identification des besoins du chantier
- › protéger les zones de travail, les objets, les surfaces
- › participer à la sécurisation du chantier et des zones de travail
- › respecter le client et les lieux
- › placer les outils et matériaux dans les zones de stockage déterminées
- › placer les matériaux selon les consignes d'ordre d'utilisation
- › protéger les lieux et les matériaux
- › disposer et préparer les machines selon les consignes
- › travailler en sécurité et ergonomie
- › ranger et nettoyer les zones de circulation, le chantier
- › identifier les produits toxiques, inflammables...
- › trier et évacuer les déchets
- › nettoyer et assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage
- › participer à l'installation des dispositifs de travail en hauteur
- › détecter les anomalies visibles des dispositifs de travail en hauteur et les signaler au responsable
- › respecter les règles et consignes de sécurité du travail en hauteur.

### Savoirs :

- › moyens de manutention et leur utilisation
- › règles d'ergonomie et de sécurité
- › chronologie de mise en œuvre

- › connaissance des matériaux
- › principes de stockage
- › techniques de protection
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement
- › outillage et matériel : conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipements de protection, entretien et maintenance de niveau 1
- › règles de sécurité
- › règles de sécurité pour le travail en hauteur
- › bois, panneaux, plaques et profils spécifiques à la réalisation : essences courantes, sections, dimensions commerciales courantes, types, caractéristiques principales, conditions d'utilisation
- › sensibilisation aux labellisations durables
- › éléments de fixation les plus courants : types, caractéristiques, conditions d'utilisation
- › postes de travail : terminologie, principes d'ergonomie, de sécurité, et d'organisation
- › machines : types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils
- › mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière
- › aspiration mobile : conditions d'utilisation
- › besoins en matériaux et matériels des postes de travail
- › besoins en outillages et équipements des postes de travail (ex. consommables).

### SÉQUENCE 3 : DÉPOSER LES ÉLÉMENTS ANCIENS

#### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de déposer les éléments anciens sous les consignes générales du responsable.

#### Objectifs opérationnels :

- › appliquer la technique de dépose appropriée
- › adapter son comportement et la technique de dépose au contexte de travail
- › respecter l'existant qui doit être préservé (plafonnage, maçonnerie, menuiserie...)
- › utiliser l'outillage électroportatif
- › évacuer ou stocker les éléments déposés dans la zone prévue
- › trier et évacuer les déchets.

#### Savoirs :

- › techniques générales de dépose
- › principes de stockage
- › types de déchets
- › mesures de protection de l'environnement.

#### SÉQUENCE 4 : IMPLANTER L'OUVRAGE

##### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable d'implanter un ouvrage sous les consignes générales du responsable.

##### Objectifs opérationnels :

- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie
- › comprendre un plan simple
- › participer à la transcription du plan
- › assister dans la prise de mesure
- › mesurer les dimensions, niveaux et aplombs
- › participer au traçage.

##### Savoirs :

- › lecture de plans simples
- › volumes, mesures, niveaux, aplombs
- › outils de mesure
- › Pythagore vulgarisé.

#### SÉQUENCE 5 : RÉALISER LA STRUCTURE PORTANTE EN BOIS

##### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de réaliser une structure portante en bois ou métal sous les consignes générales du responsable.

##### Objectifs opérationnels :

- › déterminer en autonomie les opérations et leur chronologie pour un travail simple
- › suivre les consignes pour les opérations et leur chronologie d'un travail compliqué
- › réaliser un assemblage vissé ou cloué en bois
- › réaliser un assemblage vissé ou serti en métal
- › utiliser les ficelles traçantes
- › découper des bois et profils métalliques
- › découper des plaques
- › faire preuve de précision dans les découpes des bois
- › fixer en tenant compte d'un « entre-axe »
- › agraffer, visser et clouer des plaques.

##### Savoirs :

- › les différents types de matériaux isolants (écologiques et autres) et leur placement (théorique)
- › les différentes sections de bois et métal stud les plus couramment utilisées
- › la gestion des cas particuliers (tour de fenêtres de toit, tour de cheminée, passage de câbles et de tuyaux...)
- › les lois physiques de base qui régissent l'isolation.



## SÉQUENCE 6 : RÉALISER UNE ÉTANCHÉITÉ À L'AIR À L'AIDE DE MEMBRANES

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de réaliser une étanchéité à l'air à l'aide de membranes sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › prendre les mesures
- › découper des membranes d'étanchéité à l'air
- › poser des membranes (agrafeuse, colle...)
- › réaliser l'étanchéité à l'air des membranes entre elles et par rapport au bâti (colle, ruban adhésif...)
- › poser les manchettes de passages de câbles
- › poser un lattage de soutien en respectant l'entraxe.

### Savoirs :

- › connaître la mise en œuvre des différentes membranes
- › connaître les mises en œuvre spécifiques pour la pose de fenêtres de toitures, de cheminée, de tuyauteries...

## SÉQUENCE 7 : RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ À L'EAU ET AU VENT DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de réaliser l'étanchéité à l'eau et au vent de l'enveloppe extérieure sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › découper une membrane
- › poser une membrane de sous-toiture en assurant le chevauchement et le collage correct
- › faire preuve d'esprit critique dans le cadre de ses attributions et faire appel au responsable en cas de doute
- › découper des lattes ou des plaques
- › faire preuve de précision dans les découpes des bois
- › poser les différents types de panneaux (en ce compris les points d'attention particuliers tels que les fenêtres, passages de cheminées, faîtières...)
- › fixer des lattes de soutien en respectant l'entraxe indiqué par le responsable.

### Savoirs :

- › connaître la mise en œuvre des principaux types de membranes (en ce compris les points d'attention particuliers tels que les fenêtres, passages de cheminées, faîtières...)
- › connaître la mise en œuvre des principaux types de panneaux (en ce compris les points d'attention particuliers tels que les fenêtres, passages de cheminées, faîtières...).



## SÉQUENCE 8 : RÉALISER UNE ISOLATION THERMIQUE APPLIQUÉE

### Objectif spécifique :

- › le stagiaire sera capable de réaliser une isolation thermique appliquée sous les consignes générales du responsable.

### Objectifs opérationnels :

- › poser des panneaux rigides sur base de consignes reçues en respectant les règles de sécurité et les lois physique de base de l'isolation (en ce compris les points d'attention particuliers tels que les fenêtres, passages de cheminées, faîtières...)
- › découper des isolants semi-rigides selon les techniques en vigueur avec les outils appropriés
- › placer et assembler des isolants semi-rigides en fonction des matériaux utilisés avec les outils adéquats.

### Savoirs :

- › la gestion des cas particuliers (tour de fenêtre de toit, tour de cheminée, passage de câbles et de tuyaux...)
- › les lois physiques de base qui régissent l'isolation.

u u a a 8



## 4. Bibliographie

- › Profils de qualification et de formation de la CCPQ ([www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be)) : Menuisier et Monteur–placeur d'éléments menuisés.
- › Référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences ([www.cvdc.be](http://www.cvdc.be)) : Poseur de fermeture menuisée.
- › Thésée : Le guide méthodologique des filières et des passerelles, projet européen EQUAL 2008 ([www.aid-com.be](http://www.aid-com.be) ou [www.thesee.be](http://www.thesee.be)).
- › SFMQ : Guide méthodologique version D, juin 2012([www.sfmq.cfwb.be](http://www.sfmq.cfwb.be)).
- › CEF, Avis n°113 : « Compétences non-techniques, compétences transversales, une question de contexte ».
- › Commission européenne : « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans un cadre de référence européen » Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes 2007.
- › Rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail « Éducation et formation 2010 » (2010/C 117/01).





A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.

# L'INTERFÉD

Partenaire pour l'insertion



Rue Marie-Henriette, 19-21  
5000 Namur  
Tél.: 081/74 32 00  
Fax : 081/74 81 24  
E-mail : secretariat@interfede.be  
**www.interfede.be**

Le projet « référentiel de formation » a été mené par l'Interfédé de 2012 à 2015. Il a consisté à produire des référentiels métier, de formation et d'évaluation suivant une méthodologie relevant de l'« approche par compétences ».

Ce Cahier de l'Interfédé présente les productions relatives **au métier d'Aide-Menuisier /Aide-Menuisière.**

**Animateurs méthode :** Martin COCLE (AID), Hugues De BOLSTER (ALEAP).

**Experte méthode :** Myriam COLOT (AID).

**Les membres du groupe de travail :** David BOULANGER (IFI), Claude CRIKELAIRE (Apides), Jacques DESTEXHE (Creasol), Thierry ENUSET (L'Outil), Toni ESPOSITO (Le Coudmain), Jean-Marie GELMINI (Le Cortil), Coline GOFFIN (Le Coudmain), Daniel HANTSON (La Renouée), Yohan LEFLOT (Ateliers de Pontauray), Eric PAQUET (Espaces), Sandrine PIVONT (La Renouée), Damiano VINCI (AID Brabant wallon).

**Le groupe de travail pédagogique de l'Interfédé :** Eric ALBERTUCCIO (AID), Naye Bathily (ACFI), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Veronique DUPONT (ALEAP), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Suzon VANWUYTSWINKEL (CAIPS).

**La Commission pédagogique de l'Interfédé :** Eric ALBERTUCCIO (AID), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Ann PAQUET (ALEAP), Daniel THERASSE (ACFI), Jean-Luc VRANCKEN (CAIPS).

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

